58e ANNEE (6e série) **No 42** 7 OCTOBRE 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Fondé en 1879 par Mgr F. PERRIOT

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

PROPERTY OF WESTON COLLEGE LIBRARY WESTON, MASS.

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélât de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Secrétaire de rédaction : **R. DESVOYES**

Toutes les lettres doivent être adressées à : **Monsieur le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Haute-Marne)**

Chèques postaux : Nancy 21.88

PRIX DES ABONNEMENTS :

FRANCE et UNION FRANÇAISE
Doctrine seule. . ... 200 fr.
Doctrine et Prédication .... 300 fr.

ETRANGER
Voir les conditions détaillées sur la couverture du 22 juillet.

On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*. Tous les nouveaux abonnements partent du 1er *Janvier* de l'année en cours.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS-8e.

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Une journée de Louis XVIII, 609. — II. Le portrait de J. Staline, 612. — III. La politique actuelle, 615. — IV. Le rôle du clergé indigène à Madagascar, 616. — V. L'œuvre de Mac-Arthur au Japon, 618. — VI. Georges Bernanos, 620.

Questions de Science ecclésiastique. — Dans quelles conditions un prêtre bineur peut-il prendre les ablutions ? 622.

Liturgie. — Quelles oraisons employer dans une messe de *Requiem* « pour les âmes du Purgatoire » ? pour plusieurs défunts, etc. ? 622.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : J. Pistoni, P. Fournier, 623 ; Abbé Thellier de Poncheville, 624.

PREDICATION

Dominicales liturgiques. — XXXVIII. *21e Dimanche après la Pentecôte :* Croisés par la souffrance chrétienne, 281.

Entretiens sur l'Action Catholique. — XXVIII. Les militants intermédiaires, 283.

Pour le retour d'un « Mort pour la France ». — La rédemption par le sacrifice, 284.

Causeries liturgiques. — XXIV. *Les fêtes du Sanctoral :* I. Les deux fêtes de S. Joseph, 286.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XLVII. Troisième siècle, 287.

Sylva rerum..., 288.

AVIS DE TRAITES

Un certain nombre d'abonnés n'ont pas encore réglé leur abonnement pour l'année en cours (1948), — quelques-uns même *pour 1947 !* — A tous nous avons adressé une lettre de réclamation, accompagnée d'une formule de mandat-chèque. Ceux qui n'ont pas répondu préfèrent sans doute payer par traite postale. Celle-ci leur sera présentée après le 15 octobre, augmentée des frais *élevés* de recouvrement. Que ceux qui veulent éviter ces frais, nous payent donc au plus tôt.

Cet avis concerne aussi ceux qui n'ont pas acquitté les factures pour commandes de librairie, années, Nos et Tables.

PETITE HISTOIRE DE MA RELIGION

par M. le chanoine FOURNIER

In-12 de 160 p. — L'exemplaire, 40 fr., franco, 60 fr. Par quantités : voir les prix sur la couverture des 23 et 30 septembre.

IN MEMORIAM

Le 20 septembre, le Bon Dieu rappelait à lui, à l'âge de 67 ans, M. l'abbé Amédée Amanieu, curé-doyen de Floirac (Gironde). Depuis 25 ans il était un rédacteur très apprécié de l'*Ami*. Sa connaissance du Droit Canon, aussi sûre et précise qu'érudite, lui a permis de rendre au clergé d'inappréciables services.

En quittant sa chaire de professeur aux Facultés Catholiques de Lille, et la direction du *Dictionnaire de Droit Canonique* pour se consacrer au ministère paroissial, il nous avait maintenu une collaboration peut-être moins régulière, mais toujours excellente.

Nos lecteurs lui réserveront un souvenir dans leurs prières et au saint autel.

PETIT COURRIER

Q. — Que pouvez-vous indiquer comme revues religieuses intéressantes et formatrices pouvant être conseillées à de jeunes instituteurs publics, chrétiens ou à de jeunes élèves d'Ecole Normale sur le point d'achever leurs études ?

R. — 1° Il existe, à notre connaissance, une seule revue mensuelle destinée aux Jeunes Enseignants de l'Enseignement public ainsi qu'aux Normaliens, *Vie Enseignante*, format journal, 16 pages, Rédaction-Administration : Centre J. E., 64, rue des Plantes, Paris-14° (C. C. P. Hélène Frouet 4438-03, Paris) ; abonnement : ordinaire, 230 fr. ; pour E. M., 180 fr. (Normaliens).

La série annuelle part d'octobre.

2° A la même adresse, un *Plan de Travail* trimestriel, présentant une série intéressante d'articles sur les problèmes d'actualité et sur les questions dogmatiques qui préoccupent les Elèves-Maîtres. Cette brochure de 30 pages peut être envoyée sous la même bande que *Vie Enseignante*. Elle porte le titre de *Equipes Enseignantes*, abonnement : 160 fr.

3° Plus modeste, la *Lettre aux Instituteurs catholiques* du Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort dépasse par ses larges perspectives, comme par la riche substance de plusieurs articles, l'auditoire restreint auquel s'adresse ce simple bulletin de liaison. Une jeune enseignant sera particulièrement sensible à ce témoignage rendu par une communauté d'instituteurs catholiques « exactement fidèles » à leur laïcité, « loyalement fidèles » à leur Foi. Abonnement : 200 fr. par an, Mlle Baulet, Avoudrey (Doubs), C. C. P. 805-86, Dijon.

4° Faire connaître aussi les Revues, que des Normaliens savent apprécier : Les *Etudes*, *Masses Ouvrières*, *Fiches pédagogiques*, etc.

5° Les *Fiches de Doctrine spirituelle* (10 fr), 14, rue d'Assas, Paris-6e (C. C. P. 1434-26, Paris), éditées par l'A. C. J. F.

Q. — Pour étudier « les invasions normandes en Belgique au IXe siècle », quels ouvrages pourriez-vous m'indiquer ?

R. — Prenez donc, puisqu'il s'agit de votre pays, l'ouvrage du P. de Moreau, s. j., *Histoire de l'Eglise en Belgique, des origines au XIIe siècle*, 2 vol., Edition Universelle, 53, rue Royale, Bruxelles ; — l'art. *Belgique* dans le *Dict. d'Hist. et Géogr. ecclés.*, t. VI, col. 538 - 541 notamment ; dans ces deux ouvrages vous trouverez une intéressante bibliographie.

Consultez en outre, dans l'*Histoire générale* de Glotz, l'*Histoire du Moyen Age*, t. I, 490 p., par F. Lot, Ch. Pfister et F.-L. Ganshof, Presses universitaires de France, 1928 ; — F. Lot, *Les Invasions barbares*, t. I, Payot, 1937 ; — Halphen, vol. V. *Les Barbares* dans la coll. « Peuples et civilisations », Presses universitaires, où vous aurez des aperçus généraux ; — dans l'*Histoire de l'Eglise* de Fliche-Martin, le t. VI, *L'époque carolingienne* par E. Amann, ch. V, VI et XIV, p. 436 et s.

Q. — La prière : « *Pater, fiat voluntas tua !* », a été enrichie d'indulgences par S. S. Pie XII ; mais quelles sont ces indulgences ?

R. — 1° *Indulgence partielle* de *500 jours*, à gagner par tous les fidèles qui « in adversis hujus vitæ rebus fidentem animum ad Deum erigentes, dominica verba..., pia mente ac saltem contrito corde recitaverint » ; évidemment *toties quoties*.

2° *Indulgence plénière*, aux conditions habituelles, à ceux qui feront pieusement cette prière, chaque jour, pendant un mois. — (S. Pénitencerie, 10 juillet 1944 ; cf. *Acta Ap. Sedis*, 1944, p. 222).

Q. — Connaissez-vous un ou des ouvrages sur *S. Philibert*, ou *Philbert*, abbé de Noirmoutier ?

R. — Abbé Henri, *S. Philibert, thaumaturge*, chez l'auteur, curé de Tournus (Saône-et-Loire) ou Marseille, Edit. Publiroc ; — L. Jaud, *Saint Filibert*, fondateur de l'abbaye de Jumièges, sa vie, son temps, sa survivance, son culte, in-8 de 600 p., Gabalda, 1910.

Q. — J'ai comme patron d'une de mes paroisses *S. Phal*, (en latin *Fidolus*). L'*Ami* pourrait-il me donner quelques renseignements sur ce saint et m'indiquer le jour de sa fête ?

R. — *S. Phal* (ou Fale, ou Phèle, ou Fèle), confesseur, à Troyes ; fête le 16 mai.

Originaire d'une famille noble d'Auvergne, emmené prisonnier par Thierry, roi d'Austrasie, vers 530, racheté par Aventin, solitaire des environs de Troyes, Phal devient son disciple. Il est prieur du monastère de l'Isle St-Aventin dépendant de Molesmes. Il meurt le 16 mai, vers 540. (Cf. *Petits Bollandistes*, t. V, mai, p. 565-567 ; — *Vies des Saints et Bx*, t. V, p. 329-330).

Q. — Sollicité pour savoir si on peut donner le nom de *Nancy* comme nom de baptême je viens faire appel à vos lumières. Ce nom est-il au catalogue des saints ?

R. — *Nancy* = Ste Anne, fête le 26 juillet.

Q. — Existe-t-il un catéchisme *spécial* pour adulte, autre que celui de l'abbé Petit, *Pour devenir chrétien* ou que *Notre Foi catholique* du Cal Petit de Julleville?

R. — *Ce qu'il faut croire, ce qu'il faut faire*, broch. in-12, Lethielleux. — Ne négligez pas les ouvrages plus volumineux mais précis de : Mgr Le Roy, *Credo*, court exposé de la Foi catholique en 40 lectures, in-18, Beauchesne ; — H. Lesêtre, *La foi catholique*, in-8, Beauchesne ; — P. Coqueret, *L'essentiel de la religion*, in-12 de 168 p., Lethielleux.

Voyez d'autres indications dans l'*Ami* 1946-47, p. 26 et 74 des couv.

Q. — Connaissez-vous un ouvrage récent et bien au point relatant les dernières découvertes scientifiques relatives à l'origine de l'homme ? Ce ne sont pas des considérations plus ou moins philosophiques ou théologiques à partir d'hypothèses que je voudrais, mais objectivement, l'état de la science...

R. — A défaut du gros ouvrage de M. Boule, voyez P. de Saint-Seine, *Découverte de la vie*, in-12 de 164 p., « Aux Etudiants de France », 12, rue Duguay-Trouin, Paris-6e ; — Michel Grison, *Témoignage de l'Univers*, in-8 de 288 p., Beauchesne, 1948.

P. 142. — *Maisons de retraites fermées*, pour dames. Je me fais un plaisir de vous indiquer la maison Sainte-Croix, à *Belleu*, à 1.300 mètres de la gare de Soissons où nous recevons retraitants et retraitantes. Ecrire à M. le Directeur de la maison et prendre date pour une retraite.

La maison de Marie Réparatrice à N.-D. de Liesse (Aisne) organise aussi des retraites de dames.

P. 143. — **Livret de famille catholique**, 12 p. in-12, très bien présenté et édité, 12 f., — chez Mame, Tours (Indre-et-Loire).

58e ANNEE (6e SÉRIE) No 42 7 OCTOBRE 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Une journée de Louis, XVIII. — II. Le portrait de J. Staline. — III. Sa politique actuelle. — IV. Le rôle du clergé indigène, à Madagascar. — V. L'œuvre de Mac-Arthur au Japon. — VI. Georges Bernanos.

I

Sous le titre : *Une journée de Louis XVIII*, M. Jules Bertaut nous donne, dans la *Revue.. des deux mondes* du 1er août 1948, une étude piquante et exacte de la vie intime de Louis XVIII :

« Aucun souverain n'aura vécu au milieu d'habitudes plus respectées, d'une existence plus monotone, que Louis XVIII lorsqu'il s'est réinstallé définitivement aux Tuileries en 1815, après la fâcheuse éclipse des Cent jours. »

C'est pour cette raison que la description d'une journée du roi suffit à dire tout son règne, en ce qui regarde sa vie personnelle.

Il avait promené, durant vingt-cinq ans, sa modeste Cour, à travers toute l'Europe. Il avait mené la vie de bohème. Il fut tout heureux de se venger de cette longue infortune, en donnant à ses journées le cachet de traditionnalisme qui lui était cher.

Il ne couche pas dans son lit de parade, mais dans un petit salon précédant son cabinet de travail. Vers 10 h. 1/2 du soir, on y traîne un lit de fer, enveloppé de rideaux de soie verte. Le roi se coiffe d'un immense bonnet de coton, et se glisse dans les draps avec l'aide de Girard, son valet de chambre. Près de lui, une petite veilleuse brûle. Si elle s'éteint par hasard, cela suffit à l'éveiller en sursaut et il ne peut se rendormir qu'après l'avoir rallumée.

En toutes saisons, il se lève à sept heures. Il sonne ou appelle Girard de sa grosse voix. Girard a beaucoup de peine à habiller son maître, qui est d'un fort embonpoint et affligé de rhumatismes et de la goutte. Si Girard fait une fausse manœuvre, une bordée de jurons du meilleur aloi salue sa maladresse. Mais il ne s'en émeut guère.

Après le valet de chambre, on introduit le coiffeur « qui va passer au fer la chevelure du roi, la retourner en rouleaux au-dessus des oreilles, et, par derrière, la masser en une petite queue étalée sur le col de l'habit. » Le roi a continué l'usage de la poudre, qui fait paraître son teint plus jeune. Comme habillement, il a adopté en exil un costume assez étrange : frac bleu, avec deux épaulettes en torsades d'or cousues au drap, gilet blanc qui disparaît sous les grands cordons des ordres royaux, culotte de satin qui se perd dans de grandes guêtres de velours rouge, montant jusqu'au dessus du genou. Au côté une épée qu'il ne quitte jamais, même pour s'asseoir dans son fauteuil.

Dès qu'il est habillé et poudré, le roi s'installe à sa table de travail. On lui apporte les journaux anglais et français. Il les épluche, page à page. Sa mémoire qui est prodigieuse lui permet de s'intéresser à tout, à la politique comme au théâtre et à la littérature, mais surtout aux potins, aux bons mots qu'il collectionne, aux traits d'esprit, aux chuchotements des salles de rédaction et des coulisses.

Une heure plus tard, le premier gentilhomme de la chambre, le premier écuyer et le ministre de sa Maison viennent lui communiquer les rapports de police. Encore un régal pour sa curiosité.

Et voici qu'on annonce le comte Decazes — qu'il fera duc bientôt. Decazes est le « favori ». Sa venue remplit le cœur du Roi d'une joie véritable, la grande joie de la journée. Decazes a compris son souverain. Il a su voir qu'il demande non seulement à être bien renseigné — et il se sert pour cela du « cabinet noir » où sont arrêtées, ouvertes et utilisées les correspondances privées — mais aussi d'être *amusé*. Decazes est entré fort avant dans l'amitié de Louis XVIII, qui l'a élevé à un haut rang, l'a marié, veut l'avoir à toute heure dans son entourage et l'appelle « mon fils », comme pour mieux souligner l'affection paternelle qu'il lui porte.

« Quelle joie de passer une heure avec cet homme perspicace, qui sait si bien lire dans ses pensées, qui épouse ses petites manies, ses amours, ses haines, qui sait ce dont il faut lui parler et comment il faut le faire, qui a poussé la flatterie jusqu'à se remettre au latin, pour mieux répondre aux citations d'Horace et de Virgile que le roi prodigue ! »

Ensemble, ils commentent les nouvelles, discutent des mesures à prendre, fixent les décisions.

Après le départ de Decazes, on voit souvent apparaître auprès du roi un personnage bizarre, qui se targue d'être le chirurgien officiel : le P. Elisée. C'est un ancien frère de la Charité, qui a jeté le froc aux orties, a mené une vie d'aventures durant la Révolution et dans l'émigration. Un beau jour, il a rencontré Louis XVIII qui s'en est épris et se l'est attaché. Le P. Elisée a toutes sortes de remèdes de bonne femme contre toutes les maladies et spécialement contre la goutte, dont souffre le roi. Il inspire à son patient une confiance sans bornes, et volontiers le roi dit à quiconque est malade, dans son entourage : « Voyez le P. Elisée... Avez-vous vu le P. Elisée ?... Suivez bien ses conseils, il vous tirera de là... »

Par ailleurs, le guérisseur est un ex-moine grivois, grand mangeur, grand buveur, qui se grise volontiers et mène la bonne vie, sous l'égide du monarque.

On le rencontrait la nuit, dans les couloirs des Tuileries, avec quelque bonne femme qu'il présentait sous le nom de « mère Elisée », mais il en changeait souvent. On le savait à la Cour, on ne l'en traitait pas plus mal :

« Le P. Elisée, dit Mme de Boigne, avait le privilège des hommes déshonorés : on leur passe tout, parce qu'ils ne sont honteux de rien. »

Il est probable que Louis XVIII le regardait un peu comme le « fou », que l'ancienne Cour de France avait jadis comporté.

Nous voici à onze heures. La famille royale fait son entrée. On mène le roi à la salle à manger, dans son fauteuil roulant. La table, pour ce petit déjeuner, est généralement de trente couverts. Le roi seul occupe un fauteuil, les autres convives, des sièges sans bras. C'est un repas rapide et léger, où le roi prend seulement un œuf et du thé.

Le déjeuner est suivi de la messe, à laquelle le roi assiste chaque jour.

« Tous ceux qui sont là doivent montrer une tenue exemplaire et même donner un spectacle édifiant : le roi ne pardonnerait pas à qui aurait manifesté quelque distraction. »

En sortant de l'office, Louis XVIII, lorsqu'il fait beau, se montre volontiers au balcon, soit pour recevoir les acclamations des passants, soit pour assister au défilé des troupes de service.

Vient alors le dîner, « et c'est la grande affaire ». Le roi est non seulement gourmand, mais fin gourmet. Il a composé le menu avec le duc d'Escars, qu'il appelle son « grand-maître de la cuisine ». Cossé-Brissac, directeur de la paneterie, le comte de Rothe, premier échanson, le marquis de Montdragon, surveillant des plats, ont aussi contribué à l'ordonnance du repas, comme à un plan de campagne bien réglé. Le roi aime le gibier, mais « faisandé à point », les côtelettes de mouton qu'on lui désosse et qu'il avale en quelques bouchées, les suprêmes de volailles, le poisson d'eau douce, les truffes cuites au champagne, et il arrose tout cela de chambertin et de tokai.

On observe religieusement les anciens rites du dîner royal : « Messieurs, la viande du roi ! » a crié un huissier en habit rouge. Tout le monde se découvre, les tambours battent et le palais tremble !

Louis XVIII, comme tous les Bourbon, a un appétit énorme. Cela ne l'empêche pas de suivre du regard tous les convives, de les observer, de les interpeller parfois, de leur demander leur avis sur tel ou tel plat, de les inviter à en « reprendre » ou de leur vanter l'excellence du vin. Il aime surtout à étaler ses connaissances gastronomiques devant les ambassadeurs étrangers, il y mêle des souvenirs de son exil, des citations classiques. Quand sa goutte lui en laisse la facilité, il aime aussi à découper lui-même les grosses pièces et à en envoyer les morceaux de choix aux convives qu'il veut honorer, en y joignant quelques paroles gracieuses.

Dans l'après-midi, le roi, qui est fort impotent, se plaît à faire une promenade en voiture, et il lui faut des chevaux rapides, allant toujours à fond de train. Tous les dix kilomètres, on en change, ce qui permet de maintenir l'allure. Plus on va vite, plus le roi est content.

Au retour, le roi préside le conseil des ministres ou travaille en particulier avec eux. Il prend connaissance des lettres qu'il aura à signer, et il aime à en écrire lui-même, d'une petite écriture toujours très nette. Il est prolixe et vise à l'élégance du style. Il ne veut pas de secrétaire intime. Un jour que Decazes s'en étonnait, il lui répondit :

« On voit bien que vous ne savez pas ce qu'est le souverain d'un gouvernement représentatif. Si j'avais un secrétaire particulier, il serait bientôt plus puissant que vous et... peut-être que moi », ajouta-t-il avec un sourire. »

Après le conseil, les audiences. Le roi reçoit les dames ou d'autres visiteurs. Il a un mot aimable ou piquant pour chacun. Il a toujours eu un goût très vif pour les traits d'esprit, les saillies, les bons mots, les quatrains bien enlevés. Il aime à les resservir devant un auditoire nombreux. S'il entend une réflexion spirituelle, il s'en empare aussitôt, lui fait un sort.

Un jour, Corbière, personnage assez rude, tire de sa poche son mouchoir et sa tabatière et, sans façon, les pose sur le bureau du roi :

— « Mais Monsieur de Corbière vous videz vos poches ! » s'exclame le souverain.

— « Cela vaut mieux, Sire, que de les remplir ! » répond le ministre. »

Ah ! la jolie réplique. Le soir même, tout le Château la connaîtra.

Une autre fois, agacé par la vue d'une femme d'un âge certain, qui arbore une magnifique chevelure, le roi lui dit tout à trac :

« Tous ces cheveux sont-ils à vous, Madame ? »

Elle se trouble et répond ingénument :

« Mon devant est à moi, Sire, mais mon derrière est faux. »

Le roi ne peut s'empêcher de rire : sa soirée ne sera pas perdue.

Il lui arrive une fois, à Saint-Denis, que parmi les cris de *Vive le Roi !* un homme du peuple a crié : « Vive le gros cochon ! » Cet homme est arrêté, le procureur du roi décide de le poursuivre pour cri séditieux. Mais lorsque le ministre de la Justice en parle à Louis XVIII, il bondit :

« Vous n'avez pas destitué un magistrat qui a pu croire que « Vive le cochon ! » s'adressait au Roi de France ! Vraiment, vous n'êtes pas fort ! »

Le roi aime faire des niches à ses ministres, à employer, pour faire prévaloir ses volontés, les petits moyens, en d'autres termes à faire les points « par la bande ».

Une fois, il est informé que le maréchal Gouvion Saint-Cyr, son ministre de la Guerre, qui n'est pas commode, veut lui faire signer un ordre de révocation d'un officier auquel il tient particulièrement. Le ministre arrive, il pose sa feuille prête à signer. Le roi lui dit soudain : « Donnez-moi donc cet Horace, qui se trouve là-bas dans la bibliothèque ! » Pendant que le ministre obéit, le roi, prestement, jette l'ordonnance dans la corbeille à papiers.

Puis il signe tout ce qu'on lui présente. Gouvion

Saint-Cyr est sorti, mais revient au bout de cinq minutes :

— « Que le roi daigne m'excuser, dit-il, mais je crois avoir laissé, par distraction, une ordonnance sur la table.

— « Une ordonnance contre un de mes amis ? Elle est là, lui répond le roi avec un fin sourire, en lui montrant du doigt le panier aux oublis, et il faut l'y laisser. »

Le roi a ses têtes, quand il a pris quelqu'un en grippe, il a une façon de le fixer, de l'écouter sans mot dire, qui l'interloque et le fait bafouiller immanquablement.

Cependant, une ombre féminine s'est glissée dans l'entourage de Louis XVIII : c'est la fille de l'avocat général Omer Talon. Elle était dépositaire d'un secret d'Etat, la confession du marquis de Favras, condamné, sous la Constituante, mais dont l'affaire avait compromis le comte de Provence, qui, devenu roi, n'aimait pas que l'on rappelât ce mystère. Zoé Talon avait épousé le comte du Cayla. Née en 1784, elle était séparée de son mari ; elle avait 35 ans, quand elle entra dans la confiance du roi :

« C'était une femme habile et spirituelle, diplomate-née. Ses yeux bruns, pleins de douceur, étaient à la fois vifs et veloutés, sa bouche s'ouvrait gracieusement pour montrer des dents éclatantes, ses cheveux noirs faisaient ressortir la blancheur de sa peau, elle avait un port majestueux, une gorge et des bras magnifiques. Un goût exquis dans sa toilette achevait de lui donner une séduction extrême, à laquelle venait s'ajouter le désir ardent de plaire et de triompher. »

Dès sa première audience, elle conquiert le roi. Dès lors, le mercredi de chaque semaine lui est consacré. Le roi ne reçoit personne ce jour-là, il reçoit Mme du Cayla. Elle sera comblée par lui, recevra des dons immenses, notamment le château de Saint-Ouen. Après la mort du roi, elle se confinera dans la solitude et la dévotion et ne mourra qu'en 1850.

Tous les dimanches, il y a, au palais, ce qu'on appelle la « réception ». Louis XVIII, qui est fou de protocole, ne perd pas l'occasion de faire revivre le cérémonial de l'ancien régime.

Assis dans son fauteuil roulant, il adresse la parole à ses visiteurs, toujours les mêmes, toujours dans le même ordre, et dans les mêmes termes.

« Mon frère ! » dit-il à voix haute. Le comte d'Artois s'approche, se penche vers le roi et murmure une phrase à son oreille. « Ma nièce », dit le roi, et la duchesse d'Angoulême s'incline à son tour et glisse un mot à l'oreille de Sa Majesté. Même jeu pour « mon neveu », le duc d'Angoulême, et « mon neveu » le duc de Berry. Les ministres sont ensuite appelés par leur nom. Le roi leur parle un peu plus haut qu'à sa famille. Le favori est appelé deux fois. Viennent ensuite les maréchaux, les ministres d'Etat, quelques courtisans. Ces derniers sont interpellés à distance et doivent répondre sans quitter leur place : « Venez-vous de la campagne ? Comment va l'estomac ? » La suprême disgrâce est d'être regardé fixement, sans être interpellé. Mais le protocole est toujours et partout respecté. Encore que le roi ne soit rien moins que pieux et se gausse en privé de la « bigoterie » du comte d'Artois, son frère, il n'oublie jamais qu'il est le « roi très-chrétien » et il s'entoure d'un véritable état-major ecclésiastique. Le Jeudi Saint, il y a une cérémonie solennelle, en l'honneur de la Sainte Cène. Douze enfants représentent à table les douze apôtres, le roi leur présente douze plats, qui lui sont apportés par les officiers de service. Ces mets étaient tous maigres, naturellement, et servis dans des plats de bois : carpes du Rhin, truites des lacs, écrevisses d'une monstrueuse grosseur, gibier d'eau, etc. Avant la Cène, le roi avait lavé les pieds des apôtres, tous enfants des serviteurs de sa maison, vêtus de tuniques rouges, les pieds nus et bien lavés d'avance. Le premier valet de chambre versait l'eau et le roi passait dessus un linge de batiste.

La journée du roi s'achève chaque jour par le dîner en famille. Mais il est loin d'être un délassement pour le souverain. Il vit, en effet, en état d'hostilité permanente avec le comte d'Artois, chef incontesté des *ultras* et qui accuse le roi d'être jacobin, de n'être pas « royaliste », c'est-à-dire de se montrer trop libéral. Et l'entourage du prince ne cesse de le pousser au pire. Le roi le sait, il résiste avec courage et dignité, mais l'entente n'existe pas et elle est impossible entre les deux frères. Aussi Monsieur n'apporte-t-il à table la plupart du temps qu'un visage renfrogné, une parole brève, des attitudes gênées.

La duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, a gardé de ses infortunes un pli de tristesse qui ne se déride jamais. Sa pruderie excessive, sa dévotion chagrine sont imprimées dans chacun de ses gestes et des traits de son visage.

Son mari, le duc d'Angoulême, au contraire, est le neveu le plus loyal, le plus dévoué, le plus honnête que l'on puisse imaginer. C'est l'homme du devoir, malheureusement pas très intelligent et médiocre causeur. Le roi l'estime et l'aime, mais ne trouve pas auprès de lui les satisfactions d'esprit qu'il recherche avidement.

Le duc de Berry, gros garçon râblé, la tête engoncée dans son col, bon et généreux, mais sujet à des foucades et à des brusqueries de langage, que le roi a dû réprimer plus d'une fois, n'a été assagi dans sa conduite que par son mariage avec Marie-Caroline de Naples. L'arrivée de cette charmante princesse napolitaine à la Cour a été comme un rayon de soleil. Tout de suite, Louis XVIII l'a prise en affection. Elle est jeune, jolie, élégante, aimée du peuple pour sa simplicité et sa bonté. Louis XVIII aime à lui faire raconter ses visites et ses découvertes dans Paris et rit à gorge déployée à ses moindres saillies.

A elle il pardonne tout, même de tutoyer son mari, en pleine Cour — ô horreur ! même d'arriver en retard au dîner de famille. L'heure est fixée de manière immuable. La duchesse se présente après que tout le monde est déjà assis, rouge de confusion, et se faufile à sa place, avec son époux. Le roi, alors, se contente de tirer sa grosse montre et de désigner, en silence, l'aiguille qui marque le retard de la jeune écervelée :

— « A l'amende de cinquante centimes ! » dit-il de sa grosse voix.

Et tout le monde rit. Mais que deviendrait le dîner de famille sans Marie-Caroline et ses histoires amusantes ou ses saillies drôlatiques ?

La journée enfin se termine, selon la plus pure tradition de la monarchie, par le jeu. Trois tables sont dressées, l'une pour le roi, la seconde pour

Madame, la dernière pour le duc d'Angoulême « qui joue aux échecs en dépit du bon sens ». Le roi cause ou fait raconter sa journée à Marie-Caroline. Et vers onze heures, pas une minutes avant, pas une minute après, le souverain « donne l'ordre », pour le lendemain à ses officiers, après quoi on lui avance son fauteuil à roulettes, pour être véhiculé vers sa chambre à coucher.

II

Il est étrange et il est piquant que le hasard des lectures nous amène à présenter, à la suite du portrait de Louis XVIII intime, celui de M. Joseph Staline.

Ce diptyque pourrait s'appeler : *Souverains d'autrefois et d'aujourd'hui.* A vrai dire, il n'y a presque pas de commune mesure entre le pouvoir réel du descendant de saint Louis et de Louis XIV et celui du tsar rouge de toutes les Russies. La Révolution française fut dirigée contre toutes les tyrannies, tous les absolutismes. Cette Révolution, nous disent les Manuels d'histoire, fut bientôt imitée dans tous les pays du monde. Hélas ! l'absolutisme a changé de nom. Nous l'appelons le totalitarisme ! C'est tout ce que le monde y a gagné !

Mais venons-en à notre portrait. Nous l'emprunterons à Louis Fischer, qui vécut 14 ans en Russie, et qui a publié ses souvenirs dans la revue américaine *Look*, puis dans *Sélection du Reader's Digest* de septembre 1948.

« Comment décrire Staline ? Il surprend presque tous ceux qui l'approchent par sa petite taille. Il mesure 1 m. 65. Il a les épaules tombantes et la tête dans les épaules. On remarque aussitôt qu'il a le bras gauche plus court que le droit. Avec les ans il s'est empâté, mais il reste toujours alerte. »

Ce fut surtout au cours d'une entrevue qui dura six heures et quart sans interruption que notre informateur put l'étudier bien à son aise.

« A notre arrivée, il nous serra la main à tous, à nous la broyer. Il portait une veste civile couleur kaki. Ses pantalons, également kaki, étaient enfoncés dans des bottes de cuir noir qui lui montaient presque jusqu'au genou. Staline a le front bas et fuyant. Il a été profondément marqué par la petite vérole. A l'époque, ses cheveux et sa moustache étaient épais, broussailleux et noirs. A l'heure actuelle, ils sont grisonnants et plus rares. Son sourire découvre des dents courtes, dont beaucoup sont noircies ou aurifiées. Son nez est gros et long. Il a les yeux perçants, que de lourdes paupières, des sourcils épais et une sorte de voile humide semblent vouloir protéger contre toute indiscrétion... Ce sont les yeux d'un chasseur constamment à l'affût d'une proie dangereuse, ou encore d'un marchand qui se demande s'il va, cette fois-ci, conclure le marché. Le sourire manque de cordialité. »

En somme, rien de séduisant, aucun charme personnel, aucun magnétisme magique. Mais, peu à peu, une impression de force et de volonté qui s'impose. C'est sans doute pour cela que Staline, très avare de ses audiences, aime à les prolonger. Il sait que ce n'est qu'avec le temps, avec l'écoulement des heures, que l'impression qu'il souhaite faire se grave chez ses visiteurs. C'est ainsi qu'il a accordé deux heures à Elliott Roosevelt, trois heures à Wendell Willkie, près de trois heures à Eric Johnson et six heures à Harry Hopkins, envoyé personnel du président Roosevelt. Tout récemment, les journaux nous ont parlé d'une entrevue de quatre heures et demie accordée aux représentants des « Trois », au sujet des incidents de Berlin.

Staline ignore toutes les langues autres que le russe. On ne lui parle que par interprète. Ses réponses à lui sont solides, simples et réalistes. Pas de recherche de phrases, point de souci d'élégance ou d'esprit : mais il veut enfoncer au marteau ce qu'il dit, dans les cerveaux. Sa voix demeure calme. Tout en lui et autour de lui rappelle « l'homme d'acier », comme ses camarades révolutionnaires l'avaient surnommé dès le début de sa carrière.

Ce n'est pas non plus un savant. Peu de connaissances théoriques. Mais il possède une aptitude remarquable à déchiffrer les hommes et les événements. Il a prouvé qu'il connaissait l'art de prendre le pouvoir et... de le garder.

Sa carrière, à ce point de vue, peut passer pour une réussite extraordinaire, tout comme celle d'Adolphe Hitler. Mais il semble qu'il soit encore plus fort que ce dernier. Il a commencé avant lui et il est en train de survivre triomphalement à son redoutable rival.

Retraçons donc rapidement cette carrière prodigieuse.

Staline de son vrai nom se nommait Joseph Vissarionovitch Djougaschvili. Il naquit le 21 décembre 1879, à Gori, dans les montagnes géorgiennes. On sait que la Géorgie est une région fertile de Transcaucasie, environ grande comme le dixième de la France, avec Tiflis pour capitale. La religion du pays est la religion grecque-catholique. La ville natale de Staline avait alors de 10 à 12.000 habitants et n'a pas grossi considérablement. Le père de Staline était un pauvre cordonnier. Sa mère, fille de serf, était profondément religieuse et son rêve fut de faire de son fils un prêtre. Ell commença par l'envoyer à l'école libre de Gori. puis elle le fit entrer au séminaire de Tiflis. Que se passa-t-il alors ? Mystère. Une chose est sûre, c'est que l'étudiant en théologie perdit bientôt la foi et abandonna Dieu et Jésus-Christ pour Karl Marx et Lénine, son aîné de neuf ans, et qui, dès cette époque, faisait une propagande révolutionnaire si intense, qu'il avait été déporté en Sibérie (1896), où il devait passer trois ans, avant de s'établir à Genève.

Entré au séminaire en 1894, Staline en fut chassé le 29 mai 1899. Il avait vingt ans et se jeta dans la propagande révolutionnaire. Il possédait des dons exceptionnels d'organisation. Il passait son temps à recruter des adhérents à la révolution et à organiser des groupements politiques ouvriers, à fomenter des grèves, à répandre ce que l'on devait appeler « la technique de l'insurrection ».

Naturellement, il fit connaissance avec la police tsariste. Il fut expédié en Sibérie. Mais il s'évada et parvint à regagner le Caucase. Plein d'audace, d'une force peu commune, il n'hésitait pas, lorsque le parti manquait d'argent, à organiser des gangs pour dévaliser les banques. Entre vingt et trente ans (1899-1909), il fonde solidement sa réputation dans le parti qui s'appellera bolchévik, — littéralement : *maximaliste* ou *extrémiste*, c'est-à-dire portant jusqu'aux dernière limites les revendications révolutionnaires.

On raconte de lui qu'en 1905, au cours du soulèvement populaire, qui marqua la fin de la guerre

russo-japonaise et qui ébranla le régime tsariste, il déclara, dans une réunion d'ouvriers :

« Que nous faut-il pour remporter la victoire ? Trois choses : d'abord, des armes, — ensuite, des armes, — enfin, des armes, encore et toujours. »

On peut dire qu'il n'a pas changé. Il ne croit qu'à la force des armes. En mai 1935, lorsque P. Laval, alors ministre des Aff. Etrangères de France, vint négocier avec lui, il demanda à Staline de traiter mieux les catholiques, parce que sa tâche auprès du pape en serait grandement facilitée :

« Oh ! oh ! répondit Staline, le pape ! De combien de divisions dispose-t-il ? »

Staline a peu voyagé à l'étranger. Le parti le délégua en Finlande, en 1905, à Stockholm, en 1906, et à Londres, en 1907, mais les séjours qu'il fit dans ces divers pays furent courts et ne dépassèrent pas quelques semaines.

De son pays natal, — un pays de montage, âpre et fort, comme notre Corse, — Staline a conservé la pratique de la *vendetta* médiévale. La seule pensée d'un ennemi à abattre stimule ses facultés d'une façon prodigieuse. C'est justement ce qui fait de lui un homme redoutable. Audace, férocité, haine, ruse aux complications infinies, faculté de travail et d'application, il a tous les attributs du *condottiere* intégral.

De 1913 à 1917, il fut de nouveau relégué en Sibérie. Mais, en mars 1917, lorsque le prince Lvof et Kerensky forcèrent le tsar à abdiquer et prirent le pouvoir, l'un de leurs premiers gestes fut de libérer les révolutionnaires. Staline revint à Pétrograd. Peu après, Lénine arrivait de Suisse. Staline lui servit de principal lieutenant. Ils firent ensemble la révolution de novembre 1917, et établirent le régime des Soviets, qui dure encore.

Un peu avant cette révolution, Léon Trotzky était revenu des Etats-Unis. Lénine qui avait en lui la plus grande confiance, le mit au premier plan. Staline en fut profondément froissé. Il voyait du reste, à la tête du parti vainqueur, des hommes qui tous le dépassaient par certains côtés : Lénine était le penseur, le philosophe, le marxiste intégral, le cerveau infaillible du groupe. Trotzky était un grand orateur, un organisateur plein de dynamisme, et il avait le don d'enthousiasmer le soldat. Zinoviev soulevait les masses par ses harangues enflammées. Ces hommes étaient des liseurs infatigables et possédaient une culture universelle. Staline, lui, n'avait pas écrit de livres, et n'était pas profondément cultivé. Il était piètre orateur et parlait le russe avec un fort accent géorgien. Il ne connaissait rien en dehors de la Russie. Il n'avait que son ambition, son travail acharné, sa volonté inflexible, à son actif.

Il collabora néanmoins de tout son pouvoir à la victoire du bolchévisme (7 novembre 1917) et entra au nouveau gouvernement, constitué dès le 8 novembre.

Presque tout de suite, se révéla cette rivalité formidable entre lui et Trotzky, dont les conséquences devaient être si graves pour l'univers.

Lénine présidait le fameux *Politbureau*, l'organe central du pouvoir bolchéviste. A ses côtés, siégeaient Trotzky et Staline, ce dernier, en qualité de Secrétaire général du parti communiste. Trotzky, spécialisé dans les questions militaires, était l'idole de l'armée. Il avait aussi les faveurs des intellectuels. Mais Staline, par ses fonctions de secrétaire général avait les moyens d'ourdir patiemment les filets qui devaient lui assurer le pouvoir. Trotzky excellait à déchaîner les passions des vastes auditoires. Mais Staline était en possession de donner des ordres dans chaque ville et chaque village aux innombrables agents officiels du nouveau régime.

Lénine s'était vite aperçu de la rivalité entre les deux hommes. Dès 1922, à la suite de sa première attaque, il avait rédigé son testament politique et mis en garde ses collaborateurs contre Staline, qu'il redoutait d'avoir pour successeur :

« Maintenant que le camarade Staline est secrétaire général du parti, disait-il, il dispose d'une formidable puissance dont je ne suis pas sûr qu'il saura toujours user avec la prudence requise. »

Quelques jours, il ajoutait en post-scriptum :

« Staline est trop brutal. Je propose donc que les camarades s'arrangent pour l'éliminer de ce poste (de secrétaire général) et désignent un autre titulaire... plus patient, plus loyal, plus courtois, moins capricieux et qui ménage davantage les camarades. »

Cette dernière phrase est à remarquer. Elle illustre de manière étonnante le sort qui fut réservé aux « camarades », par Staline, quand il fut en possession du pouvoir.

De fait, à peine devenu, en janvier 1924, le successeur de Lénine, Staline se mit en devoir de supprimer tous ses concurrents. Il déploya dans cette lutte farouche une habileté, une ruse, une audace, une absence de scrupules, un réalisme prodigieux. Pour lui, il n'existe point d'amitié véritable. Les hommes ne comptent que dans la mesure où ils sont utiles. Les principes n'ont d'autre but que de couvrir d'un voile les volontés du dictateur. Il ne conclut d'alliances que dans le dessein de les trahir, aussitôt qu'elles auront cessé de lui être favorables. Jamais le machiavélisme n'a été poussé plus à fond ni plus loin. Tous les moyens sont bons pourvu qu'ils soient efficaces. La fin les justifie tous ; l'insuccès seul est à regretter. On jauge les collaborateurs en raison des services rendus ou attendus.

Staline avait commencé sa campagne pour le pouvoir, dès que Lénine avait été considéré comme diminué par la maladie et condamné à brève échéance, en 1923. Il avait formé avec Zinoviev et Kamenev une sorte de triumvirat, pour évincer Trotzky de la succession de Lénine. Effectivement, lorsque le parti communiste en vint à se prononcer, cinq mois après la mort de Lénine, tous les délégués se prononcèrent contre Trotzky, qui n'était pas même délégué lui-même.

Pourtant, Trotzky jouissait encore dans le pays d'une popularité et d'un prestige immenses. Il était toujours commissaire à la Guerre, c'est-à-dire ministre de la Guerre (depuis 1918). Il avait organisé l'armée rouge et assuré sa victoire sur les « blancs » au cours des années qui suivirent la paix de 1919.

Appuyé sur Zinoviev et Kamenev, Staline, à peine devenu maître du régime, osa destituer Trotzky, en janvier 1925. Après un bref retour en faveur, celui-ci fut définitivement chassé, en 1927, du Comité exécutif de l'Internationale communiste, puis du Comité central du parti communiste russe, et relégué dans le Kazakstan, dans la région des Kirghiz,

non loin de la mer d'Aral. Il réussit plus tard à passer en Turquie, d'où il se mit à diriger l'activité de ses partisans — les *trotzkistes*. Mais partout la main de Staline le poursuivait, en Turquie, en France, en Norvège, et jusqu'au Mexique, où, le 22 août 1940, alors que la guerre battait son plein, il fut abattu par un assassin à gages, d'un coup de piolet sur le crâne. Staline avait triomphé de son principal ennemi, et la vendetta avait tourné en sa faveur.

Dans l'intervalle, il avait su se défaire de ses alliés plus ou moins provisoires. Il se servit de Boukharine, Rykov et Tomsky, pour se défaire de Zinoviev et Kamenev, ses instruments contre Trotzky. Puis, il fit exécuter Boukharine et Rykov. Quant à Tomsky, il échappa à la mort... par le suicide !

On se souvient de ce qui se passa à la veille de la guerre : Staline, amusant les délégués britanniques et français, signa soudain un accord avec Hitler et Ribbentrop. Il devenait de la sorte le plus évident des « collaborateurs ». Sa propagande accusait alors sans relâche les puissances occidentales d'avoir imposé la guerre à l'Allemagne. Il n'hésitait pas à donner le coup de poignard dans le dos à la Pologne et il partageait avec Hitler ce malheureux pays. Un peut plus tard, il entrait en Finlande.

Puis, brusque revirement. Hitler a pris peur de cet appétit monstrueux. C'est lui qui se jette sur la Russie soviétique. Staline se trouve, bien à regret, engagé dans une lutte sans merci, alors qu'il espérait rester en dehors du conflit où les autres puissances s'useraient mutuellement. Il lui aurait été facile en ce cas de profiter d'une puissance militaire intacte pour poser ses conditions et s'adjuger la part du lion dans les dépouilles des vaincus !

Obligé de faire face à l'agression d'Hitler, Staline se hâta de faire alliance avec ces puissances occidentales, dont il avait dit tant de mal. Il déchaîna sa propagande contre l'impérialisme allemand et grâce à l'aide massive de l'Amérique il réussit à arrêter la poussée allemande puis à écraser l'adversaire.

Mais après la victoire, il ne se hâta pas moins de renier l'aide américaine, d'accuser l'Amérique de visées impérialistes. Il ne voulut plus se souvenir des secours reçus durant la guerre : onze milliards de dollars de matériel — le quart du prêt-bail consenti aux Alliés par les Etats-Unis : 1981 locomotives, 3.786.000 pneus, 375.000 camions, 52.000 jeeps, 35.000 motos, 415.000 appareils téléphoniques et 15 millions de paires de chaussures.

Il est clair que sans un tel secours, jamais la Russie n'eût été capable d'armer et de ravitailler les 22 millions d'hommes qu'elle a mobilisés ! Mais la reconnaissance n'a pas cours en politique. C'est un fardeau importun et gênant. Il s'agit donc de s'en débarrasser sans hésiter et Staline s'y est employé, aidé par les communistes du monde entier, avec un succès éclatant. Il est avéré, pour les communistes de tous les pays, qui obéissent au doigt et à l'œil à toutes les consignes reçues de Moscou, que les Américains sont d'impitoyables Shylocks, usuriers sans entrailles, dont le rêve est de réduire, au moyen du dollar, l'univers entier en esclavage. Quant à Staline, il est le grand champion de la liberté universelle !

En fait, il exerce dans toute l'étendue du plus vaste empire que le monde ait jamais connu : comprenant la Russie, la Sibérie, les pays baltes, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie, la Yougo-Slavie et l'Albanie, en somme de la Suède au Pacifique et de l'Arctique à l'Adriatique, une dictature impitoyable, soulignée par des « épurations » incessantes, et s'exerçant non seulement dans le domaine politique ou économique, mais aussi dans celui de la pensée, de la musique, de la philosophie, de la littérature, de la peinture, du théâtre, de la religion elle-même.

Entre lui et Lénine la distance est grande :

« Lénine préconisait la société sans classes, Staline a créé une nouvelle classe d'aristocrates soviétiques, qui vivent confortablement quoique sans indépendance. Lénine méprisait le tsarisme : Staline a fait des héros de Pierre le Grand, de la grande Catherine, d'Ivan le Terrible, de généraux, de princes et de moines de l'époque tsariste. Lénine soutenait qu'il faut abolir la religion ; Staline a fait de l'Eglise russe un instrument de gouvernement. La terrible police secrète instaurée par Lénine pour répondre aux nécessités d'une époque exceptionnelle, Staline en a fait un organisme permanent, tout en prétendant qu'il n'y a pas en Russie d'opposition au régime stalinien. »

Au demeurant, Lénine semblait avoir acquis la sympathie du peuple. Staline demeure redouté et obéi, mais non aimé : c'est toujours l'homme d'acier, froid, dur, gris et revêche. Il se dérobe. On ne sait jamais où il réside, que ce soit à Moscou ou à la campagne où le souci de sa santé l'oblige à prendre de longues vacances. Quand il voyage, il le fait en train spécial, et ses déplacements sont toujours tenus secrets.

Il s'est marié au moins deux fois. De sa première femme, il a eu un fils, Jacob. De la seconde, un autre fils, Vassili, qui a fait la guerre dans l'aviation russe, et une fille, Svetlana, qui n'a guère plus de 20 ans. La seconde femme, Nadeljda Alliluieva, est morte en 1932, et certains ont dit qu'elle s'était suicidée. Staline a suivi son cercueil dans les rues de Moscou, mais la police avait fait évacuer tout le long du parcours les maisons et les places. A l'heure actuelle, on le croit remarié pour la troisième fois. Mais toute sa vie intime demeure mystérieuse. Il s'entoure d'hommes soigneusement choisis. L'un d'eux, Jdanov, dont on assure qu'il aurait pu lui succéder, vient de mourir. Il y a quand même, au-dessous de lui, ce que le journal libertaire espagnol, publié en France, le *C. N. T.*, appelle « les Satrapes ». L'un de ces « satrapes », le maréchal Tito s'est révolté contre l'autorité du grand chef ; et l'on attend les suites de cette rébellion inattendue et presque incroyable ! Comme Staline aura 69 ans, le 21 décembre prochain, comme sa santé de fer est atteinte, il se produit autour de lui déjà des compétitions, qui peut-être ébranleront le monde : Molotov, Jdanov, Beria, Boulganine, tels étaient les héritiers présomptifs. Molotov a la direction des grandes affaires, mais Beria a celle de la police et Boulganine celle de l'armée. Qui l'emportera ? C'est le secret de l'avenir. Pourtant, Beria, avec tout son pouvoir, a contre lui qu'il est également Géorgien, et qu'il est douteux que la Russie accepte d'être gouvernée de nouveau par un Géorgien, après Staline. Mais ne vendons pas « la peau de l'ours... »

III

De cette finale de l'article de M. L. Fischer, il ne faudrait pas conclure que Staline se soit en quelque sorte mis lui-même en veilleuse ou en demi-retraite. Dans la Revue *Hommes et Mondes* de septembre 1948, Gaston Riou, traitant, avec beaucoup d'esprit, à son ordinaire, de la « *Conjoncture internationale* », nous le montre en pleine activité et quelle activité ! Supposant un interlocuteur très informé, il écrit :

« Vous alléguez que la Russie va désormais se tenir sur la défensive, parce qu'en France le communisme paraît soudain comme intimidé, qu'en Italie le socialiste Nenni se détache de son alliance et que la Finlande forme un ministère sans communistes. Il ne faut pas que trois arbres vous empêchent de voir la forêt. Même si vous faites état de la bisbille Moscou-Belgrade,... ce n'est encore qu'un coin du champ de bataille, lequel est planétaire. Sur toute l'étendue de la terre, Indochine, Chine, Birmanie, Malaisie, Grèce, Afrique, partout Staline attaque. C'est lui qui a l'initiative dans ces vastes hostilités, béantes, constamment rouvertes, que la diplomatie, amie de l'euphémisme, décore du nom de paix. Depuis 1934, date où il conçut les « fronts populaires », son dessein n'a pas varié d'une ligne : rassembler le monde, et d'abord le continent d'Eurasie, autour du Kremlin. »

Il fallait citer tout ce passage, pour embrasser d'un coup d'œil toute l'ampleur du « plan » stalinien.

Au fond, ce plan, c'est celui de la conquête de l'univers par le communisme. C'est le plan de Lénine. C'était aussi le plan de Trotzky, dont le programme était « la révolution universelle ». Mais comme le dit M. G. Riou, « Trotzky avait un tort essentiel aux yeux de Staline : exister. Il y a mis bon ordre. »

Staline a donc pris à son compte personnel les immenses ambitions du communisme. Il s'agit d'une contre-religion qui veut toute l'humanité dans son sein :

« Oui, à l'instar de Wesley, Staline pense que le monde est sa paroisse. De fait, quel grand curé que le petit Père ! Il a sa congrégation *de propaganda fide* comme le Vatican : le *Kominform*, qui a l'œil sur tout le communisme. Il a ses missionnaires, ses espions, dans tous les pays, dans tous les partis, dans tous les milieux. Souvent, ils ne lui coûtent rien, tant un zèle sincère les dévore. Il a ses armées, avouées ou clandestines, sous tous les cieux. Depuis Mahomet, c'est le seul homme que des millions et des millions de fidèles fanatiques et des nations entières acclament à la fois comme pape et empereur. »

Ne dirait-on pas que Satan a copié les méthodes de Jésus-Christ, mais en y mettant sa griffe à lui ? Nous parlerons plus loin de nos missions catholiques. Quel monde différent de celui que nous venons d'apercevoir !

Comme tout le monde, M. G. Riou, en contemplant Staline, songe à Hitler, mais c'est pour donner la palme à Staline :

« Hitler, écrit-il, ce n'était rien comparé à Staline. Il manquait à Hitler le silence, le silence asiatique. Il lui manquait cette « matoiserie » que donne l'éducation cléricale. Il lui manquait de n'avoir pas su que, le monde étant parti pour faire son unité, c'était l'heure d'Israël, la première force de l'internation. Il lui manquait de n'avoir voulu être qu'Allemand ou tout au plus Européen, tandis que Staline, Géorgien, a su crier au milliard d'humains qui grouillent entre lui et le Yangtsé : « Je suis Staline, l'Asiate ! »

Et il conclut (très justement si l'on ne regarde que la terre, très faussement, selon nous qui regardons plus haut) :

« Non, cette affaire Staline n'est pas de la petite histoire. Aveugle qui la minimise ! Elle commande nos destins ! »

Mais là où nous rejoignons M. G. Riou, c'est dans l'étonnement ironique dont il se sent pris en face du paradoxe incroyable créé par la propagande :

« Staline, le conquérant-type, l'hégémonique, passe, en Afrique et en Asie, pour le champion du droit des nationalités... Staline, l'autocrate, plus autocrate que Gengis-Khan et Pierre le Grand, est tenu par les foules sombres pour le plus avancé des démocrates, pour le « Père » même des vrais démocrates ! »

C'est le cas de redire : Incroyable, mais vrai ! Et rien ne donne une idée plus saisissante de la puissance du mensonge, quand il est orchestré par les moyens modernes : la presse, la radio, la propagande politique ! Voltaire disait : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ! » Mais il ne soupçonnait pas le degré de puissance où pouvait atteindre le mensonge avec les méthodes publicitaires de notre temps !

Tout cela cependant répand sur l'univers une fièvre de guerre. Pour le moment, nous en sommes à la « guerre froide », que M. Riou, ici, appelle la « guerre indirecte ».

La guerre indirecte, c'est la guerre par personnes interposées. Elle surgit de partout à la fois.

« Vous avez vu en Grèce, à Madagascar, en Algérie, en Indochine. Vous voyez maintenant en Malaisie, où des bandes camouflées attaquent l'Angleterre, pour la priver de caoutchouc et d'étain. L'Angleterre a compris : elle fait front ; elle a dissous les partis communistes de Malacca ; elle vient d'accepter du Dr Ewatt l'aide de l'Australie — laquelle aimerait bien recevoir sur son vaste continent, quinze ou vingt millions de colons européens : elle craint la tempête sur l'Asie... »

Là-bas, Moscou peut pousser à l'attaque sans crainte. Les personnes interposées sont lointaines, silencieuses et sûres... Mais partout où la misère gagne, le communisme se présente, offre ses services, fait ses promesses, gagne des adhérents, qui n'ont rien à perdre et qui espèrent vaguement retirer quelque profit d'une révolution.

Cette guerre indirecte durera-t-elle toujours ? N'y aura-t-il pas un brusque coup de frein au jeu stalinien ?

« Justement, là gît le lièvre ! Gagnant trop constamment et trop aisément en guerre indirecte, ne se trouvera-t-il pas, tout à coup, devant la guerre directe, la guerre armée, dirigée contre lui, contre sa nation ? A force de susciter autrui, partis et Etats, contre l'Ouest, ne sera-t-il pas pris à son tour — lui, cause première, — dans le guêpier ? Cette guerre directe, la craint-il ? La veut-il ? De toute manière, il vient de prendre ses précautions pour que son disciple Tito ne l'y précipite pas avant l'heure. »

Comment donc l'affaire Tito prend-elle place dans cette formidable partie d'échecs ?

Nous disions plus haut que le journal libertaire espagnol *C. N. T.*, publié à Paris (N° du 3 septembre) parlait, à propos de Tito, de la « révolte des satrapes ».

Tito est l'un de ces *satrapes*, soumis à Staline, faisant le jeu de Staline, mais qui s'est pris à son

jeu, s'est cru *quelqu'un* et non simplement *quelque chose*. Il est dans son pays, le *héros*, l'homme qui veut faire la Yougoslavie très grande, lui conquérir ou reconquérir toutes les « Alsaces-Lorraines » perdues : Trieste en particulier. Tito est avant tout, pour le paysan yougoslave, un patriote.

« Mais, se dit Staline, le fougueux ne va-t-il pas tomber trop vite sur l'Italie, sur l'Autriche ? Et il a aussi sa revendication macédonienne, inopportunément soulevée à Belgrade, qui va le séparer mortellement de Sofia — de sorte que la maîtresse pièce du glacis russe, le Balkan slave, risque de s'ébouler comme dans un tremblement de terre ! Cette fois, Staline s'émeut. De peur d'être obligé de suivre un Tito qui s'engagerait soudain dans la guerre, il le désavoue, lui et son équipe. »

Mais voyez sa façon d'agir. Rien ne bruyant, rien de tapageur ! Tout se règle comme par un concile.

« Il n'a garde de donner ses vraies raisons. Pas un mot de politique étrangère ! Ce n'est qu'une affaire de catéchisme marxiste. Il passe son gêneur à son tribunal d'Inquisition, qui l'excommunie pour hétérodoxie. »

Il faut reconnaître que Tito est bien embarrassé. Il a son peuple avec lui, mais il a le parti contre lui. Il multiplie les génuflexions, les coups d'encensoir. Jusqu'ici il ne semble pas avoir recueilli le moindre signe d'absolution ! Mais ni d'un côté ni de l'autre, on ne semble vouloir pousser les choses à bout. En attendant, nous vivons, pauvres humains, sous le signe de la terreur et nous songeons aux vers du poète :

Et les peuples Caïns sur les peuples Abels
Se ruant sans pitié, les déchirant sans trêves ;
Les sanglots éclatant de toutes les Babels,
Les râles étouffés par la clameur des grèves !

IV

Ce qui console de ces visions d'Apocalypse, c'est l'incessante construction de la Jérusalem céleste, en dépit de tous les obstacles, de toutes les oppositions, de toutes les péripéties de l'histoire terrestre.

Nous avons sous les yeux deux très intéressants numéros du *Bulletin des Missions*, édité à l'abbaye de Saint-André-les-Bruges (Belgique), ceux des 3e et 4e trimestre de 1947 et des 1er et 2e trimestre 1948.

Dans le premier nous trouvons un très vigoureux article de S. E. Mgr Ignace Ramarosandratana, vicaire apostolique de Miarinarivo (Madagascar). L'article a pour titre : « *Le clergé indigène et ses responsabilités religieuses* ». Il est pour nous singulièrement instructif d'entendre exposer les grandes raisons du développement des Eglises indigènes, par un évêque indigène, qui, au surplus, écrit notre langue avec une distinction, une clarté, une profondeur vraiment étonnantes.

Il nous avertit tout d'abord qu'il ne nous parlera pas du travail courant, dans les paroisses confiées au clergé indigène.

« Il serait plus intéressant, dit-il avec raison, de noter la nuance qu'ajoute le clergé indigène dans l'action missionnaire. Quelle note pathétique et originale apporte-t-il dans le chœur des missionnaires ? »

Le but poursuivi par l'Eglise, c'est celui que le délégué apostolique au Congo belge, Mgr Dellepiane, définissait si heureusement, en 1936 :

« L'Eglise catholique n'est ni belge, ni française, ni anglaise, ni italienne ou américaine. Elle est catholique. De ce fait, elle est belge en Belgique, française en France, anglaise en Angleterre ; au Congo, elle doit être congolaise. »

Pour la même raison, elle doit être malgache à Madagascar.

Cela ne veut pas dire qu'en revêtant la « couleur locale », en chaque pays, elle sera immédiatement parfaite, ou qu'elle obtiendra un succès plus spectaculaire auprès des indigènes.

« Il se peut que la transition marque un recul provisoire et même une régression numérique des fidèles assez notable. Il se peut que quelque désorganisation se produise, qu'une certaine crise se fasse sentir et que cette situation dure un certain temps. »

L'Eglise a l'habitude de regarder au-delà du moment qui passe. Il s'agit pour elle d'être en équation avec sa définition. Elle est catholique et, comme telle, doit apporter à Dieu, à Notre-Seigneur le tribut de chaque peuple, de chaque langue, de chaque race.

Pour entrer dans un pays, il est naturel que des missionnaires viennent des régions plus anciennement christianisées. C'est le plan de Dieu. Il a fait partir l'Evangile du Cénacle, à Jérusalem, pour le faire parvenir jusqu'aux derniers confins de l'univers. Mais les missionnaires venus de l'extérieur ne peuvent faire pénétrer leur message divin que jusqu'à une certaine profondeur. Le Dr Wang, de Chine, a sur ce sujet une fine comparaison, que lui emprunte notre auteur :

« Les missionnaires étrangers ont porté ici l'Evangile, mais nécessairement ils l'ont porté comme des plantes en pots. Vous pouvez multiplier les pots, mais vous ne ferez jamais une forêt. A présent la plante se transporte et se met en terre. Elle allonge ses racines et pourra, petit à petit, faire la forêt. »

Comme des plantes en pots ! Ce sont les limites imposées par la nature humaine des messagers : contingences historiques, habitudes d'une certaine pratique chrétienne, manières et mentalité d'un âge révolu, formalisme d'une civilisation excellente mais différente de ce que les missionnaires rencontrent chez les indigènes, enfin difficultés politiques et nationales.

Il arrive un jour où il est de toute nécessité que l'Evangile n'apparaisse plus comme produit importé, mais comme produit national. Il est surtout indispensable qu'il soit désolidarisé des impérialismes, des politiques coloniales qui ont eu leur raison d'être, mais qui ne peuvent et ne doivent aboutir qu'à l'éducation d'un peuple, capable ensuite de vivre de sa vie propre.

Assurément, cela met parfois les missionnaires dans une position difficile. Ils peuvent être pris entre deux feux :

« l'accusation d'être de mauvais patriotes, venant de leurs compatriotes, et le soupçon de mauvaise foi, venant des indigènes. »

Il est inévitable à la longue cependant que les nationalismes l'emportent, dans les divers pays actuellement colonisés. C'est alors surtout que l'on verra la sagesse de la doctrine du Saint-Siège. Là où le clergé indigène aura été puissamment organisé, l'Eglise, enracinée dans le pays, pourra tenir.

Mais pour que cela puisse se produire, le clergé

indigène a, lui aussi, à éviter les cornes d'un douloureux dilemme :

D'une part, il est naturel qu'il garde au plus profond de l'âme une reconnaissance infinie à ses éducateurs européens ; — d'autre part, il faut qu'il garde le contact avec ses compatriotes et ne fasse pas figure d'instrument aux mains des étrangers.

Le clergé indigène ne doit pas pratiquer un racisme à rebours, se monter hautain ou méprisant, encore moins hostile, à l'égard des colons blancs. Il lui suffit pour cela d'avoir l'esprit chrétien et de se souvenir des bienfaits reçus du fait des vieilles civilisations, au premier rang desquels, et au-dessus de tous les autres, il y a le bienfait inestimable de la foi !

Mais le même clergé doit rester uni aux aspirations légitimes de ses compatriotes, sans quoi il verrait son prestige apostolique grandement diminué. Il y a là une question de nuances délicates à observer, un milieu à tenir, avec le péril de n'être parfaitement compris ni d'un côté ni de l'autre.

Cela est vrai de tous les clergés indigènes, dans tous les pays. En ce qui concerne Madagascar, l'article que nous analysons donne les précisions suivantes :

« Depuis l'insurrection à Madagascar, le clergé malgache est resté très bien à sa place. Il a bien encouru les reproches de ses compatriotes qui le trouvaient trop froid, n'entrant pas dans la politique. Mais pouvait-il le faire sans manquer à son devoir ? Des Européens — une minorité heureusement — lui ont reproché d'avoir des idées d'indépendance très avancées. Un journaliste a même été jusqu'à dire que les prêtres malgaches auraient demandé au Pape qu'il confie Madagascar au seul clergé indigène... Pour ma part, j'ai écrit une lettre de protestation au directeur dudit journal, au nom du clergé malgache. »

Mais ce probème de l'attitude politique du clergé indigène n'est ni le seul, ni même le principal. Quelle est la valeur de ce clergé, au point de vue chrétien ? Est-il en mesure d'assurer la survie de la foi chrétienne, dans les populations dont il assume la charge ? Voilà toute la question. Et sur ce point, on est heureux d'enregistrer des affirmations telles que les suivantes :

« Dans le ministère, le prêtre indigène tient son monde autant et souvent mieux que le missionnaire. Dénué du prestige de l'Occident, le prêtre indigène, pour réussir, doit déployer de grandes qualités de fond. »

Il a surtout à vaincre un complexe d'infériorité qu'il rencontre chez ses propres compatriotes : ils ont moins confiance en un des leurs qu'en un Européen ! Les administrateurs qui ont à former des auxiliaires indigènes rencontrent le même préjugé.

Au fond, il y a une crainte de l'indigène que le prêtre de sa couleur ne sache pas aussi bien remplir son rôle que ces blancs qui ont tant d'assurance !

« Appréhension légitime, celle-là même que ressent l'oiseau avant le premier vol de son petit dans l'air libre : réussira-t-il ? Ne réussira-t-il pas ? Cela est une marque de tendresse et non de mépris ou de jalousie secrète, comme d'aucuns seraient tentés de le croire. »

Mais jetons un coup d'œil sur toute l'histoire de l'Eglise. Toujours et partout, il a fallu créer des clergés indigènes. Toujours et partout, il y a eu des craintes, des insuccès, des moments difficiles à traverser. Mais

« l'histoire de toutes les nations, autrefois barbares, aujourd'hui christianisées, est là pour témoigner que, si la sève chrétienne n'est pas tarie, elle sera capable de faire lever sous nos yeux des civilisations aussi admirables que celles des âges révolus. »

En terminant, Mgr Ramarosandratana donne au clergé indigène un haut avertissement :

« Il est une condition *sine qua non*, dit-il, à cet épanouissement. Pour que la sève chrétienne produise tout le résultat qu'on attend d'elle, il faut — j'insiste sur ce poin — prêcher le christianisme à l'état pur et le verser à dose entière. »

C'est la loi universelle, pas plus en pays malgache qu'ailleurs, on ne fera rien sans la *sainteté*. Que le prêtre indigène entre à fond dans l'esprit de l'Evangile, esprit de prière, d'humilité, de mortification, de confiance en Dieu, esprit d'amour intense, d'amour porté jusqu'à la haute sainteté, que Madagascar nous donne des « curés d'Ars » — Jésus-Christ est capable d'en faire en tout lieu — et l'Eglise malgache entrera dans le cercle des grandes Eglises, dont se compose la Jérusalem céleste !

Ne soyons pas trop exigeants toutefois, une civilisation ne se fait pas en un jour.

« Il faut des générations et des générations, conclut notre article, pour faire un chrétien racé. A plus forte raison, une communauté présentable, une civilisation viable... La consolation suprême pour le clergé indigène sera de voir un jour un sacerdoce indigène, parvenu à son point de maturation, engendrant des prêtres, des religieux, des religieuses authentiquement indigènes »...

Pour compléter le tableau plein d'espérance que nous présente cette étude, ajoutons que le travail de pacification et de remise en ordre de la grande île, — travail sans lequel, tout progrès serait impossible et toute évolution vers un bel avenir enrayée définitivement, — se poursuite normalement et sûrement, sous la haute égide du pouvoir français.

Le *Journal de Madagascar*, n° du 17 août 1948, donne le bilan de la pacification dans la semaine du 5 au 12 août. Ce bilan est très encourageant. Le total des soumissions a été, dans la semaine, de 9.337, dont 64 pour le nord, 4.944 au centre, et 4.329 au sud. Ce chiffre est inférieur sans doute à celui de la semaine précédente, mais il demeure fort imposant et il est à noter que les ralliements se font désormais dans des régions qui constituaient jusqu'ici le cœur même de la rébellion.

Malheureusement, tout ne saurait se passer sans de lourds sacrifices : il y a eu, chez les rebelles, pour cette seule semaine, 518 tués ou prisonniers Mais on a pu ramener 1554 habitants dans les villages. Dans le nord, le nettoyage est en voie d'achèvement, autour d'Antenina - Antara. A l'ouest de cette ville, les villages se repeuplent rapidement. Dans le centre, les bandes rebelles, pourchassées vigoureusement, ont été disloquées, et de nombreux chefs capturés.

« On peut considérer qu'à l'est de la ligne Ambatoaranana - Ampasmibolo - Ambodirafia, il ne reste plus pour achever la pacification qu'à récupérer les populations demeurées en forêt. »

Cette tâche se poursuit un peu partout. A mesure que le calme renaît, les indigènes qui avaient pris le maquis reviennent chez eux et reprennent le

travail. Dans le centre, les patrouilles ont ramené 555 habitants à leurs domiciles, tandis que dans le sud ce chiffre s'est élevé à 903. Tout n'est pas fini cependant :

« L'activité rebelle s'est manifestée, le 6 août, par l'incendie d'un village au sud-ouest d'Ampasinambo, et, le 8, par l'attaque d'une patrouille au nord-ouest de Fasistsara. Un engagement sérieux, contre une bande bien armée, a eu lieu à une vingtaine de kilomètres à l'est de Fasistsara. »

Malgré tout, il y a lieu de croire qu'avant notre hiver, qui correspond là-bas à l'été, la pacification de la grande île aura accompli des progrès décisifs et que l'œuvre sacrée des missionnaires et du clergé indigène y reprendra sa marche triomphale.

V

Avec le *Bulletin des Missions* du premier semestre 1948, nous allons passer maintenant au Japon, dont nous entretiendra A. M. van der Mensbrugghe, sous le titre : *Démocratie et christianisme au Japon.*

Sur le Japon et sur l'œuvre accomplie là-bas par le général américain Douglas Mac-Arthur, nous avons déjà donné de brèves indications dans la « Causerie » du 4 mars 1948. C'était, alors, d'après les attestations du P. Patrick O'Connor, selon lesquelles, il n'est pas douteux que Mac-Arthur a l'intention très arrêtée d'implanter au Japon « une démocratie chrétienne ».

Chrétien en effet, le général l'est très sincèrement. Il n'est cependant pas catholique, semble-t-il, mais protestant de tendance baptiste. Toutefois il a vécu de longues années, dans sa jeunesse, en pays catholique, aux Philippines, où son père exerçait les fonctions de gouverneur, pour les U. S. A. Il fut frappé alors de la vitalité religieuse de ce pays et de la profonde influence exercée par le catholicisme sur la vie nationale.

« Démocratie chrétienne ». C'est un grand et beau programme. Mais comment l'entendra-t-on ? Et comment ce programme sera-t-il accepté ? N'oublions jamais le vieil axiome scolastique : *Quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur :* Le vase impose sa forme au liquide qu'on y verse.

Dans le programme « démocratie chrétienne », où mettra-t-on l'accent ? Sur le substantif ou sur l'adjectif ?

Un homme d'Etat américain est enclin à s'imaginer que la démocratie à l'américaine est le remède à tous les maux. Or, les Américains se sont aperçus avec beaucoup d'effarement et un peu de naïveté, que le peuple nippon ignorait tout de la démocratie. Un officier américain allait jusqu'à dire, avec une pointe d'exagération et d'humour impatienté :

« Il ne sait pas si c'est un produit à étendre sur du pain ou de la brillantine pour les cheveux. »

Il est certain que l'évolution du Japon, bien qu'apparentée extérieurement à la nôtre, en demeure très éloignée par ses fondements et ses traditions historiques. Qu'on le veuille ou non, une civilisation est le produit d'une religion. Le christianisme a abouti à ce respect de la personne humaine, qui est à la base de toute vraie démocratie et qui disparaît très vite dès qu'on bannit la foi chrétienne des esprits et des mœurs.

Au Japon, ce sont les traditions shintoïstes, enrichies plus tard de l'apport du confucianisme, qui ont modelé la vie sociale et la vie politique du Japon.

On pourrait appeler ce système : une famille élargie aux dimensions d'un peuple : au sommet, l'Empereur-Père, considéré comme une émanation divine, au-dessous de lui d'innombrables familles fortement hiérarchisées, mais unies dans le culte du même Père, représentant la patrie.

Tout le monde sait comment, en 1868, l'empereur Moutsou-Hito mit fin au régime féodal et devint l'empereur Meiji, puis promulgua, en 1889, la première Constitution japonaise, assez libérale d'aspect, mais centrée sur la souveraineté absolue de l'empereur — en somme une *dictature paternaliste.*

Après la récente guerre, le général Mac-Arthur a proposé — on pourrait dire : imposé — au Japon une nouvelle Constitution, entièrement rédigée par la section politique du commandement suprême américain d'occupation à Tokyo. Cette Constitution a été proclamée solennellement par l'empereur, le 3 novembre 1946.

Dans le préambule, le peuple japonais y affirme son désir de profiter désormais des « bienfaits de la liberté ». Le pouvoir se rattache à la « souveraineté du peuple ». Il n'y a plus aucune restriction aux libertés politique, civile et religieuse. Tous les Japonais sont déclarés égaux en droits.

Antérieurement, l'empereur avait proclamé que la personne impériale n'avait plus aucun caractère sacré, mais qu'elle n'est plus que le symbole de l'Etat et de l'unité nationale. Dans le nouveau régime, les pouvoirs sont partagés entre l'empereur, assisté de ses ministres et la Diète. Mais c'est la Diète qui est « le suprême organe du pouvoir dans l'Etat ». Cette Diète est élue au suffrage universel des hommes et des femmes.

Tout cela est conforme à la doctrine démocratique. Mais est-ce suffisamment conforme au caractère japonais ? De graves observateurs en doutent. L'article que nous analysons déclare :

« Avec le R. P. van Straelen, — dans *Rythmes du Monde*, 1947, — nous regrettons que de nombreux articles de la nouvelle Constitution n'aient pas l'accent vraiment japonais. Avec lui aussi nous pensons qu'elle ne durera pas autant que celle qui l'a précédée. Elle s'oppose trop à la tradition historique et intellectuelle du peuple nippon pour prendre racine dans le pays. »

Il semble bien, du reste, que personne ne se fasse illusion sur ce point. Une revue américaine, le *Christian Science Monitor* n'hésitait pas à appeler cette Constitution :

« un colifichet présenté à la Diète par des fonctionnaires américains. »

Il n'est pas impossible toutefois que, même après le départ des Américains, il reste quelque chose des idées inscrites dans ce document au cœur des institutions que le Japon se donnera, une fois rendu à la liberté, à moins qu'une réaction violente ne porte le pays vers les horizons opposés !

Voyons maintenant ce qui s'est produit dans le domaine des institutions sociales.

Là encore, Mac-Arthur a voulu « démocratiser ». Trois mesures surtout à son actif : 1° destruction des *Zaibatsu,* — 2° liberté syndicale, — 3° réforme agraire.

Les *Zaibatsu* c'était la haute finance. Elle était aux mains des « deux cents familles » du pays. Les familles de financiers, dont la plupart remontaient

bien plus haut que la réforme de 1868, et qui aidèrent puissamment à cette réforme, étaient en possession traditionnelle de toutes les grandes affaires commerciales et industrielles du pays et elles avaient réussi à concentrer en un petit nombre de main un total presque fabuleux de capitaux.

A vrai dire, leur organisation était très pénétrée de cet esprit familial que nous indiquions tout à l'heure comme général au Japon. Patrons et employés vivaient dans une cordialité de rapports universelle. Les *Zaibatsu* prenaient à cœur le bien-être moral et physique de leurs employés et ouvriers. Ceux-ci se sentaient liés à leurs patrons par cette sorte de lien de « clientèle », que l'antiquité romaine a connu, et qui est une espèce d'allégeance morale : on fait partie du même clan, de la même famille et l'on en est fier ! Jamais l'on ne passait d'un clan à un autre. La tentative de débaucher un employé ou un ouvrier pour le faire passer à une autre firme ou maison eût été considérée comme trahison et déshonneur.

Dès les premiers mois de l'occupation, Mac-Arthur adressait au gouvernement japonais des directives pour la dissolution des trusts industriels et bancaires :

« en vue d'assurer une plus large distribution des revenus et de la propriété des moyens de production et de commerce. »

Dans ce but, on devait dissoudre toutes les Compagnies commerciales, redistribuer leurs portefeuilles, exclure les membres des familles dirigeantes de tout poste important dans les affaires.

Le premier, le conseil de la famille *Mitsui*, de vieille noblesse féodale, qui s'était mise au commerce au XVIIe siècle, et qui avait accumulé une fortune estimée à 25 milliards de yens, en 1940, se déclara dissous. C'était la plus grosse fortune de tout l'Orient.

En juin 1947, on comptait 67 compagnies en liquidation, avec 3.658 sociétés subsidiaires. La Diète japonaise vota, le 14 avril 1947, une loi contre les monopoles, et le 9 décembre suivant une loi de décentralisation économique.

Mesures extraordinaires et dont on ne voit pas encore très bien les incidences. L'objection principale est qu'il était sans doute néfaste de priver un peuple, qui a besoin d'une restauration économique complète, de l'expérience et de l'acquis dont les *Zaibatsu* étaient incontestablement les détenteurs depuis des siècles. En outre, les U. S. A. ne se donnaient-ils pas le tort d'avoir l'air d'évincer de redoutables concurrents dans le domaine des affaires ? N'ont-ils pas, eux aussi, leurs *Zaibatsu*, c'est-à-dire leurs grands manieurs de capitaux et leurs chefs d'industries et de trusts ? Pourquoi enlever la paille de l'œil du voisin et laisser la poutre dans son œil ?

Mis en demeure de s'expliquer, le général Mac-Arthur a dit dans une lettre adressée au sénat américain :

« Si la concentration de la puissance économique au Japon n'est pas disloquée et si une redistribution ne se fait pas d'une façon ordonnée et pacifique, sous l'occupation américaine, il n'y a pas le moindre doute que le nettoyage se fera dans un bain de sang, par la violence révolutionnaire. »

Mais d'où viendrait donc cette force de la Révotion ? Comme partout ailleurs, de la force ouvrière. Cette force, jusqu'ici, était sans organisation. On parlait beaucoup en Occident de « l'esclavage des ouvriers japonais ». L'une des premières mesures prises par les Américains fut la proclamation de la *liberté syndicale*. Ils furent obéis avec empressement. Le nombre des syndiqués qui n'était que de 400.000 en 1937, passa à 4 millions en 1947.

On croit que ce chiffre sera promptement doublé. C'est fort bien, mais les masses ouvrières japonaises, mal préparées à cette brusque émancipation, se sont laissées séduire par l'agitation politique. Là comme ailleurs la misère a été un bouillon de culture pour le communisme. Comme partout ailleurs aussi, depuis la guerre, les communistes se sont posés en super-patriotes ! Mac-Arthur est obligé de lutter contre le monstre qu'il a déchaîné. Mais il y a beaucoup à faire pour éduquer socialement le pays :

« L'université catholique « Sophia » de Tokyo, consciente du danger énorme que représente pour la paix sociale ce bouillonnement de masses misérables et non éduquées, a créé un cours public de sociologie sur la législation du travail et les syndicats. »

Il est clair que les directives pontificales peuvent aider puissamment à trouver les meilleures solutions aux problèmes sociaux de l'heure, mais la voix de l'Eglise catholique est encore faible au Japon !

Après la destruction des *Zaibatsu*, et la *liberté syndicale*, le troisième ordre de mesures prises par Mac-Arthur a porté sur le *régime agricole*.

Les paysans japonais étaient restés dans un état de sujétion, de misère très grandes. Presque tous étaient de pauvres métayers, payant en nature leurs redevances et supportant seuls tous les risques de la culture. Ils étaient en outre accablés de dettes et écrasés d'impôts. En 1938, on estimait que le paysan payait deux fois plus d'impôts qu'un citadin. Les familles, en général nombreuses, étaient réduites à s'expatrier ou à émigrer vers la ville, où elles acceptaient de travailler à prix très réduit, car elles étaient habituées par leur misère antérieure à un standard de vie incroyablement restreint. En somme, il se passait au Japon ce qui s'est passé en Angleterre et en France, lors des premiers développements de l'industrie. Les paysans très mal payés et misérables trouvaient leur compte à travailler à l'usine, pour des salaires de famine et en faisant des journées qui, bien que très longues, paraissaient courtes à côté de celles de la campagne !

Mac-Arthur changea tout cela. Sur ses ordres, la Diète japonaise vota, le 15 mars 1946, une loi dite de « mesure spéciale pour l'établissement des petits propriétaires ».

En vertu de cette loi, un propriétaire non-exploitant ne peut posséder plus d'un hectare. Et un exploitant est limité à trois hectares. Les fermages doivent être payés non plus en nature, mais en argent. Les terres disponibles sont mises en vente et les paysans peuvent les acheter grâce à des crédits à long terme. La redevance annuelle qu'ils auront à payer ne doit cependant pas dépasser le tiers de la valeur de la récolte annuelle normale. La loi doit être exécutée en deux ans. C'est dire qu'elle l'est à l'heure où nous écrivons ceci. On en attend la formation d'une classe de petits propriétaires paysans, qui seront indépendants et d'esprit « démocratique ».

Que s'est-il passé en fait ? Nos sources n'en savent rien. L'article analysé ici déclare qu'on « n'a plus beaucoup entendu parler » de cette réforme agraire, établie sur le papier. Au surplus, le problème majeur est celui de nourrir par l'agriculture une population qui ne cesse de s'accroître et qui atteindra bientôt quatre-vingt millions d'êtres vivants !

En dehors de ces réformes politiques et sociales, qu'a-t-on fait pour l'instruction et l'éducation ? C'est un principe absolu que l'avenir d'un pays dépend de la façon dont sa jeunesse est formée.

Il y a au Japon, comme chez nous, un enseignement primaire, un secondaire, un supérieur.

Jusqu'ici, l'enseignement d'Etat était fondé sur la religion shintoïste. Rappelons sommairement de quoi il s'agit :

Dans la religion shintoïste, la principale divinité est la déesse Amatérasu, qui personnifie le Soleil. On honore aussi les Kami, ou esprits des ancêtres et des forces de la nature. Les temples sont de deux sortes : les Yashiros ou temples proprement dits, tous bâtis sur le même modèle, avec un autel de bois blanc portant un miroir de métal poli, représentant le Soleil, des bandelettes de papier blanc et un sabre en souvenir des exploits du dieu Susanno-ô, frère d'Amatérasu, et les Miyas, ou chapelles rustiques. Le culte consiste en prières et en offrandes de fleurs et de riz.

Dans toutes les classes, on enseignait le mythe d'Amatérasu, et on ne commençait jamais les cours sans une profonde inclination au portrait de l'empereur, émanation d'Amatérasu. On faisait de fréquentes visites aux temples, toute la classe conduite par le maître.

La commission américaine a voulu changer tout cela : révision des livres classiques et suppression de la mythologie shintoïste, enseignement objectif de l'histoire et de la géographie, remplacement des caractères chinois par les caractères alphabétiques, développement des sports. Les Américains ont aussi recommandé les écoles mixtes en honneur chez eux !

Le parlement japonais a voté tout ce qu'on a voulu : plus de mythologie shintoïste dans les manuels, plus de visites au temple, plus de portrait de l'empereur dans la classe.

Seulement, à la place du shintoïsme, on n'a rien mis encore. Il s'ensuit que la jeunesse sera élevée en dehors de tout principe religieux, dans la confusion intellectuelle et morale la plus complète, d'où le chemin ouvert au communisme, contrairement aux intentions du général Mac-Arthur et de ses collaborateurs ! Les meilleurs parmi les maîtres japonais s'inquiètent gravement de ce vide religieux : bouddhistes, protestants, catholiques sont d'accord sur le danger qu'il constitue. On estime que le confucianisme qui se réfère à la morale naturelle est encore ce qui convient le mieux à la masse japonaise, en attendant que le christianisme puisse s'implanter universellement, ce qui ne saurait se faire du jour au lendemain.

Comme on le voit, Mac-Arthur a fait de son mieux certes, mais il était obligé de faire vite et il a télescopé la durée ! Or, on ne fait rien sans « le temps ». La démocratie à l'américaine aura de la peine à prendre racine dans ce pays. La foi religieuse est en suspens et l'on ne voit pas bien ce que sera l'avenir sous ce rapport.

Un communiqué de l'Agence Fides, sur le Problème de l'enseignement au Japon, toujours dans le même numéro du *Bulletin des missions*, fournit des statistiques bien inquiétantes.

Sur 12 millions d'élèves japonais de l'école primaire, 2.500 à peine fréquentent l'école catholique ! Cela revient à dire un sur 5.000 !

Dans l'enseignement secondaire, les catholiques possèdent une soixantaine d'établissements atteignant 16.000 enfants sur 3.500.000, soit environ un enfant sur 220.

Les nouveaux manuels d'histoire gardent une faveur marquée pour le bouddhisme et le shintoïsme et au contraire une hostilité évidente pour le christianisme. Sur les instances du Comité National catholique et d'autres organisations chrétiennes, le gouvernement japonais a bien accepté de retirer les manuels dont les chrétiens ont à se plaindre, mais lorsque les disponibilités en papier permettront de les remplacer, soit seulement vers 1952 ! De nouveaux manuels d'histoire et de biologie sont en préparation, avec le concours de compétences catholiques. Ces nouveaux manuels devront être soumis au gouvernement et s'ils sont approuvés, ils pourront être utilisés dans les écoles qui le désireront.

Il est certain toutefois que, dans l'esprit public et dans la pratique scolaire, le bouddhisme et le shintoïsme restent les seules religions « nationales » tandis que le christianisme, tant sous la forme catholique que sous la forme protestante, est « religion étrangère ».

La Constitution a beau avoir proclamé la liberté religieuse, une grave menace continue de peser sur l'âme des enfants japonais ! Et c'est sur cette constatation attristée que nous sommes obligés de conclure !

VI

Le lundi 5 juillet 1948, est mort, à l'hôpital américain de Neuilly, l'écrivain catholique Georges Bernanos. Il avait 60 ans à peine et semblait en pleine possession de son talent. Sur sa tombe, les critiques ont apporté leur tribut d'hommages et leurs premières appréciations. Plusieurs de nos lecteurs ont demandé que nous donnions, nous aussi, notre sentiment sur ce romancier qui a tant parlé des prêtres, comme s'il les avait beaucoup fréquentés et étudiés de très près.

Dans le numéro d'août-septembre de *La Vie intellectuelle*, nous trouvons sur lui un article nécrologique de Jacques Madaule, lui-même écrivain catholique et estimé. Nous en profiterons pour donner, en toute franchise, notre sentiment.

Quand nous disons en toute franchise, il est aisé de pressentir que notre jugement, tout personnel certes, mais dont nous donnerons les motifs raisonnés, est fort loin de lui être entièrement favorable. Sur une tombe fraîche, il est délicat de déposer autre chose que des fleurs ou des couronnes, à moins que l'on ne préfère à ces vains hommages un tribut de prières. Nous voudrions ne dire que ce qu'il se dit maintenant à lui-même, dans l'éternité où il est entré et où toutes les ombres ont disparu pour lui.

Georges Bernanos avait des hérédités très mélangées : issu de souche lorraine d'une part et espagnole de l'autre, il naquit à Paris en 1888. Ses an-

cêtres avaient vécu à Saint-Domingue jusqu'à la Révolution. Tenait-il de ce complexe lointain cette instabilité qu'on remarque dans sa vie ? Qui le dira ? Il fit ses premières études au collège de Vaugirard, chez les jésuites. Dès le principe, il révèla en lui un tempérament original, outrancier, batailleur. On le trouve, à 25 ans, débutant dans le journalisme, à l'*Avant-Garde*, journal monarchiste de Normandie. Lorsque, après la Grande-Guerre, l'*Univers* fut ressuscité par dom Besse et Robert Vallery-Radot, il fit partie de la première équipe, dont j'ose dire que je fus moi-même. Il fut atteint, peu après, d'une grave maladie, dont il faillit mourir. Opéré, il se rétablit peu à peu et prit du repos aux Ardillères, près de Nonancourt (Eure). C'était en 1923. Dans le lieu de recueillement qu'il avait choisi, il mit la dernière main à son premier roman, celui qui devait lui ouvrir les voies de la grande notoriété : *Sous le Soleil de Satan*.

Cette « évocation grandiose et hallucinante » du curé de Lumbres, obsédé par le tentateur, parut, en 1925, dans la collection du *Roseau d'Or*, que dirigeaient Jacques Maritain et Henri Massis. D'emblée, il devint célèbre. Il exerçait alors les fonctions d'inspecteur d'assurances à Bar-le-Duc. Ses ouvrages successifs : *L'Imposture* (1927), *La Joie* (1929) accentuèrent sa réputation. Le dernier lui valut le prix « Femina ». On y trouvait des drames démesurés, palpitants, mais excessifs, où s'affrontaient violemment la grâce et le péché. Le plus connu de ses livres d'avant-guerre, publié d'abord dans la *Revue hebdomadaire*, fut son *Journal d'un Curé de campagne*, 1936. Il lui valut le grand prix du roman à l'Académie française. Depuis 1929, l'auteur, désormais hors de page, s'était consacré entièrement à la littérature. Il voyageait beaucoup, élevant difficilement sa famille, parmi des déplacements incessants. On le trouve aux îles Baléares, puis en Amérique du sud.

« Bernanos, écrit J. Madaule, était quelqu'un pour qui la réalité surnaturelle n'était pas moins aveuglante que celle que nos yeux voient, que nos oreilles entendent, que nos mains touchent. Pas moins éclatante, mais beaucoup plus essentielle. Il ne s'est jamais embarrassé là-dessus d'aucune démonstration. Il n'aimait pas les démonstrations et, surtout, il les jugeait parfaitement inutiles, car, si vous avez besoin qu'on vous démontre l'évidence, il est clair que vous ne serez jamais convaincu, et ce n'est pas la peine. »

Il y avait donc du fidéisme et de l'ontologisme, dans sa foi.

Mais ce n'est pas cela que nous lui reprocherons surtout. Ni même de s'être fait en quelque sorte le *justicier de Dieu*, dans l'Eglise, à l'instar des grands prophètes en Israël.

Parmi ses ouvrages, il en est un qui exprime mieux que tous les autres et dans son titre même la vocation qu'il croyait avoir reçue d'en haut ou qu'il s'était assignée : *La grande peur des bien-pensants* (1931). C'est lui qui a donné à ce terme : les « *bien-pensants* », la valeur d'une épithète de mépris, d'une injure, d'une flétrissure. C'est que ce romancier était avant tout un pamphlétaire. Il appartient à la catégorie des écrivains *fulgurants*. Il ne discute pas, il affirme ; il ne critique pas, il assomme ; il n'éclaire pas, il foudroie. Il est sans pitié et sans nuances. Il lui faut de l'absolu. Il en veut surtout au pharisaïsme, mais il ne prend pas garde au fait qu'il y a partout du pharisaïsme, qu'il y en a en politique, en sociologie, comme en religion et jusque dans l'anti-pharisaïsme. Car, pour lui, est pharisien, celui qui est, si peu que ce soit, infidèle à son idéal, à sa conviction, celui qui vit ou tire profit de sa foi. Et pourtant, il eût pu se dire que lui-même se faisait un « filon » à exploiter, soit pour sa gloire, soit pour son intérêt — légitime du reste —, de son horreur des « bien-pensants ».

Il eût pu se dire aussi qu'il jugeait peut-être un peu vite et un peu sommairement ceux qu'il dénonçait comme pharisiens.

J. Madaule voit, dans cette lutte furibonde contre les bien-pensants, le « message » essentiel de Bernanos, en tant que penseur et écrivain :

« Sur la tombe d'un grand écrivain, dit-il, la première question et même la seule qu'on se pose, est de chercher quelle était la chose unique qu'il avait à dire. »

Et quelle était donc cette chose unique ?

« Il y a des gens qui font profession de croire au surnaturel ; ils l'enseignent et ils en vivent. — (Attention, c'est notre cas, à nous, prêtres ! nous l'enseignons et nous en vivons, chichement sans doute, mais enfin nous en vivons, comme S. Paul et les apôtres en vivaient : *Non alligabis os bovi trituranti*). — Mais eux-mêmes, poursuit J. Madaule, n'ont pas l'air de beaucoup y croire. Ils se disent volontiers « réalistes », c'est-à-dire que, dans l'ordinaire de la vie, ils estiment plus expédient de se conduire comme si Dieu n'existait pas. Ce pharisaïsme alluma la colère de Bernanos. Pour les « bien-pensants », la foi est une assurance comme une autre. On ne saurait prendre trop de précautions, même si certaines sont, peut-être, superflues. Du reste, la religion présente, dès ici-bas, de multiples avantages, pourvu que l'on sache s'en servir. Elle est bonne pour le peuple, tant qu'il est docile, et, lorsqu'il devient indocile, elle est bonne encore pour sauver une bonne conscience aux gens de bien, obligés de recourir parfois à des opérations de police un peu rudes. »

Il fallait citer tout ce passage, où J. Madaule a condensé la philosophie de Bernanos. Il a passé sa vie à faire de la « correction fraternelle », sans se demander, semble-t-il, s'il observait dans ce délicat ministère, les règles posées par Notre-Seigneur dans l'Evangile.

Quand il y a grande sécheresse, le laboureur attend avec anxiété un peu de bonne pluie, et si elle survient, après avoir beaucoup tardé, si elle survient sans accroc, si elle se met à tomber doucement, paisiblement, longuement, obstinément, le paysan se frotte les mains, il bénit le ciel, et il dit — il disait du moins, au temps de notre lointaine enfance — : « Il tombe des louis d'or ! » Mais si, au lieu de cette pluie tranquille et bienfaisante, il survient un orage dévastateur, alors, le remède à la sécheresse est pire que le mal.

Eh bien ! les ouvrages de Bernanos ressemblaient à des orages, violents, soudains, déchaînés. Tonnerre, éclairs, pluie torrentielle, et même grêle abondante !

Quel bien en sortait-il ? Il appartient à Dieu de le dire. Et pourtant, dans sa pensée, c'était la seule chose qui importât. Jusqu'au bout, il a vaticiné, vitupéré, bousculé, tonitrué, lancé des éclairs : ses titres seuls d'ouvrages en font foi : *Scandales de la vérité ; — Ecrits de combats ; — Le chemin de croix des âmes ; — Lettres aux Anglais ; — La France contre les robots ; — Les grands cimetières*

sous la lune, et ses derniers romans : *La nouvelle histoire de Mouchette* et *Monsieur Ouine*.

Un peu avant Munich, Bernanos s'était embarqué pour le Brésil. C'est là qu'il passa le temps de guerre, prenant parti avec éclat et virulence pour la résistance, qu'il a cependant flagellée, depuis la libération, par des notes amères.

Et maintenant, que dirons-nous de ce grand talent et où le rangerons-nous ? J. Madaule veut en faire le chevalier de la France d'autrefois. C'est peut-être vrai, sous certains rapports ; mais en littérature, j'ai peine à croire qu'on puisse le soutenir. Il n'a ni la mesure, ni la discrétion, ni la profondeur calme et sereine, ni l'art de la composition et de l'ordre, qui distinguent les grands écrivains français. Il est échevelé, désordonné, confus, exagéré, violent. Il oublie trop que : « L'exagération est le mensonge des honnêtes gens » et ce mot de Talleyrand : « Tout ce qui est exagéré est insignifiant ». On le range aux côtés de Léon Bloy et j'y consens volontiers. On ne demande pas à de tels hommes de la justice. On leur pardonne leur excès de langage, car ils n'en peuvent mais. C'est leur tempérament. Ce sont des volcans en action, des forces de la nature. J. Madaule le reconnaît : « On dit qu'il fut injuste, écrit-il. C'est possible et même certain ». Et L. Chaigne de même : « Ce n'est évidemment pas chez lui qu'on cherchera l'équité, la raison, le bon sens. »

Mais notre principal grief contre ce romancier, le voici : *ses portraits sont faux !* Jamais je n'ai pu me reconnaître moi-même, ni reconnaître aucun de mes confrères du clergé, dans les nombreux types de prêtres qu'il a introduits dans ses livres. Même devant une caricature, on dit parfois : « Il y a de cela !... » Il ne m'est jamais arrivé de le dire, en lisant Bernanos !

Le grand lutteur est entré dans la paix du Seigneur. Nous ne doutons ni de sa foi ni de sa sincérité : *Requiescat in pace !*

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Est-il vrai que le prêtre qui bine peut *maintenant* prendre, *dans tous les cas*, les ablutions de sa première messe ?

R. — Question très souvent posée, qui cache bien des équivoques, et à laquelle nous nous efforcerons de donner une réponse qui mette fin aux hésitations et dissipe les malentendus.

Distinguons pour ne pas confondre :

1° *De droit commun* (et *abstraction faite* de tous les indults et faveurs particulières atténuant la rigueur du jeûne eucharistique), il est certain que la *seule permission de biner* n'autorise nullement le prêtre célébrant à prendre les ablutions de sa première messe.

2° C'est *seulement* lorsque le prêtre bineur se trouve « *dispensé du jeûne eucharistique avant sa seconde messe*, qu'il peut prendre les ablutions à la première. » Ainsi a répondu le St-Office le 16 novembre 1923 (*Acta A. S.*, t. xv (1923), p. 585) [1].

3° Cette réponse vaut *a fortiori :*

a) pour les prêtres qui sont autorisés à rompre le jeûne eucharistique *dès avant la première messe* (cas fréquent avec les indults actuels) ; *b*) pour les prêtres qui sont autorisés à *triner* ; ils pourront donc prendre les ablutions aux *deux* premières messes, pourvu qu'ils soient dispensés du jeûne eucharistique *au moins* avant la seconde.

4° Il va de soi que la permission vaudra également lorsque (en vertu d'un indult) la seconde messe sera célébrée *dans la soirée*, puisque le jeûne de minuit sera certainement rompu (et légitimement) avant cette seconde messe.

5° Mais on voudra bien noter que c'est *seulement quand le prêtre se trouvera dans les conditions* lui permettant d'user de la dispense du jeûne, qu'il pourra prendre les ablutions. Ainsi, aux termes des récents indults accordés à la France en octobre 1947, un prêtre bineur qui célébrerait ses *deux messes* « sur place », « sans lourd travail » et *avant neuf heures du matin*, ne serait pas autorisé à prendre les ablutions, parce que, dans ces conditions, il n'est pas « dispensé du jeûne eucharistique pour la seconde messe » [2].

Concluons en résumant :

a) Un prêtre bineur peut-il *maintenant* prendre les ablutions à sa première messe ? — Oui, tant que resteront en vigueur les indults *actuels* (ou leur renouvellement), dispensant du jeûne eucharistique les prêtres célébrant en France.

b) Peut-il le faire *dans tous les cas* de binage ? — Non, mais *seulement* lorsqu'il se trouvera dans les conditions requises pour être *dispensé* (en vertu d'indults généraux ou particuliers) du jeûne eucharistique, *au moins avant la seconde messe*.

c) *En dehors de ces cas*, il devra procéder pour les ablutions et la purification du calice conformément aux Instructions de la S. C. des Rites, 12 sept. 1857 et 10 mars 1858. (Cf. l'*Appendice* du Rituel ou l'*Ordo* diocésain).

A. B.

[1] Voici le texte du St-Office : « *An sacerdotes dispensati a jejunio eucharistico ante secundam Missam, sumere possint ablutionem in prima ?* Resp. : *Affirmative.* »

[2] *Sauf*, bien entendu, si le diocèse bénéficiait d'un indult *encore en vigueur*, accordant des faveurs *plus larges* que celles d'octobre 1947, v. g. si *tout prêtre bineur* est autorisé à prendre un liquide *entre ses deux messes*, sans conditions d'heure ; ou bien : *dès avant la première messe*, également sans conditions d'heure, etc...

LITURGIE

Q. — 1° On reçoit des messes pour les âmes du Purgatoire, ou les âmes délaissées du Purgatoire. Faut-il dire alors, en premier lieu, l'oraison « *Fidelium* » ? Si oui, quelle oraison dire en 3e lieu ?

2° Quand on reçoit une messe pour plusieurs défunts, hommes et femmes, quelle oraison dire en 1er lieu ?

3° Quand on célèbre une messe pour deux défunts, v. g. « Roger et sa mère », quelles oraisons dire, et dans quel ordre ?

R. — I. Quand on doit dire plusieurs oraisons à une messe de *Requiem*, l'oraison *Fidelium* doit toujours se dire en dernier lieu (*Rub. Miss.*, tit. v,

nº 4 ; *Addit. in rub. Miss.*, tit. III, nº 10). Aux messes « pour les âmes du purgatoire ou les âmes délaissées du purgatoire » quelles oraisons dire ? Les défunts n'étant pas nettement désignés, on peut dire les oraisons telles qu'elles sont indiquées à la messe quotidienne ; on pourrait aussi dire en premier lieu l'oraison *pro pluribus defunctis* (nº 16 ou 17 des *orationes diversæ pro defunctis*), en second lieu, l'oraison qu'on voudra et, en dernier lieu, l'oraison *Fidelium*.

II. — Pour plusieurs défunts, hommes et femmes, s'ils ne sont pas nettement désignés, on dira en premier l'oraison *pro pluribus defunctis*, en deuxième lieu *ad libitum celebrantis*, enfin *Fidelium*.

Quand on célèbre pour plusieurs défunts (hommes) on prend l'oraison nº 9 (*pro uno defuncto*) en la mettant au pluriel ; quand on célèbre pour plusieurs défuntes, on dit au pluriel l'oraison nº 10 (*pro una defuncta*).

III. — Quand on célèbre pour *un* défunt et *une défunte* (Roger et sa mère), on peut :

a) dire en premier l'oraison nº 9, — en deuxième lieu l'oraison nº 10, — enfin l'oraison *Fidelium* ;

b) ou bien dire l'oraison nº 16, mais avec les modifications suivantes : au lieu de *famulorum famularumque tuarum*, on dira *animabus famuli et famulæ tuae*, si on n'exprime pas leur nom, — *animabus famulorum tuorum N. et N.* si on exprime leur nom (S. R. C., nº 4074, ad 7).

L'AMI DU CLERGÉ ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Chan. J. PISTONI. — I. **De agendi ratione confessariorum circa sextum decalogi præceptum.** — In-18 de XVII-128 p., 50 lire. — 2e éd. 1945. Imp. de l'Immaculée Conception, Modène (Italie).
II. **De confirmatione a ministro extraordinario conferenda.** — In-18 de XXIII-123 p. — Imp. Vaticane, 1947.

M. le chanoine Pistoni est professeur de théologie morale au Séminaire de Modène (Italie). Il nous offre, à deux années d'intervalle, deux petits volumes, dont pourront faire leur profit non seulement les moralistes et canonistes de profession, mais encore les prêtres adonnés au ministère : les deux questions qu'il traite sont de celles qui touchent intimement à la pratique pastorale.

I. — La première brochure, qui en est à sa 2e édition, est un commentaire canonico-moral de l'Instruction du Saint-Office du 16 mai 1943, adressée aux confesseurs par le truchement des Ordinaires. (L'*Ami* en a donné le texte et un bref commentaire le 13 mars 1947, p. 277-78 ; voir aussi 16 oct. 1947, p. 728).

Après avoir reproduit intégralement le texte du document romain, M. P. en suit point par point les différents paragraphes pour en expliquer les directives et les éclairer ou les confirmer par d'autres décisions du magistère ou de la jurisprudence pontificale. A lire son texte ou les nombreuses notes qui l'ornent, les canonistes trouveront intérêt et profit.

Mais M. P. a voulu faire davantage. Pour donner une intelligence plus pleine des directives pontificales, et surtout aider plus sûrement les confesseurs dans l'accomplissement de leurs devoirs en cette délicate matière, il a fait appel à l'enseignement des théologiens et aussi aux exemples et maximes des saints. Il a tenu cependant à souligner le caractère différent de ces deux sortes de références, quant aux obligations qu'elles imposent : les « Normes » de l'Instruction sont des lois ; ce qui y est ajouté n'a de valeur qu'en fonction de l'autorité morale des auteurs cités. Les lecteurs français pourront peut-être regretter que parmi ces derniers ne figurent pas davantage d'ouvrages écrits dans notre langue. Mais tous s'accorderont à louer les qualités de prudence et de modération dont fait preuve l'auteur dans ses conclusions : par ex. à propos des interrogations (p. 34 à 39), de l'onanisme conjugal (p. 72-73). Enfin ils apprécieront (sans pourtant se croire obligés de les suivre à la lettre, du moins en France) les conseils judicieux donnés dans les alinéas intitulés « *pro praxi* » (p. 43-50 et 79-82). M. P. nous offre, en petit, un vrai traité de pastorale à côté de son commentaire canonique : l'intérêt de l'ouvrage n'en est nullement diminué.

II. — La seconde brochure, de dimensions à peu près égales, se présente comme un Commentaire du décret *Spiritus Sancti* de la S. C. des Sacrements (14 sept. 1946) au sujet du ministre extraordinaire de la Confirmation. (L'*Ami* a donné le texte de ce décret, suivi d'un triple commentaire théologique, canonique et liturgique, dans son nº 26 du 8 mai 1947). En réalité c'est presque un « traité » de ce même sacrement. L'auteur consacre 80 pages (sur 118) à des généralités concernant la confirmation ; puis il aborde l'explication du décret qu'il commente point par point. Au sujet des prêtres qui *sont exclus* du pouvoir de confirmer en péril de mort, l'auteur donne (p. 93) une énumération assez complète et judicieusement établie. D'autre part les six conditions que doivent réunir les prêtres pour bénéficier de l'indult général (p. 90) forment un critère exact et commode pour juger des cas litigieux. En revanche, nous ne voyons pas comment (en France du moins) on pourrait rencontrer des chapelains ou aumôniers de maisons pieuses, hôpitaux, prisons, etc... (même si le territoire de ces maisons est totalement soustrait à la juridiction curiale), qui jouiraient « de *tous* les droits » et seraient astreints « à *tous* les devoirs » qui incombent au curé.

a) Pour les droits, l'assistance au mariage ne saurait leur être reconnue comme un pouvoir « ordinaire » (cf. can. 1094-1095) ; quant au pouvoir délégué « *ad universitatem causarum* », seuls les vicaires coopérateurs sont aptes à le recevoir validement (can. 1096).

b) Quant aux *devoirs*, il est à peu près inouï (en France du moins) que les aumôniers ou chapelains soient tenus à la messe *pro populo*. — Il semble bien, en conséquence, qu'ils ne sauraient être rangés parmi les bénéficiaires du pouvoir de confirmer.

Nous admettons tout à fait, au contraire, avec l'auteur (n. 99, p. 93), — et en accord avec le Commentaire de Mgr Zerba (p. 49), — que le nouvel indult ne saurait être utilisé par le vicaire « pré-économe », qui assume la direction de la paroisse *ante œconomi constitutionem*, can. 272, 2º.

Cette mise au point, que nous croyons utile pour prévenir des malentendus, ne veut rien enlever au mérite et à la réelle valeur de ce petit traité canonico-théologique du sacrement de Confirmation. A. B.

P. FOURNIER. — **Le Livre des Plantes médicinales et vénéneuses de France.** 1500 espèces par le texte et par l'image d'après l'ensemble de nos connaissances actuelles. T. II, *Consoude* à *Melon*. — In-8 de 504 p., 1250 f. — (« Encyclopédie biologique » XXXI). Paris, Lechevalier, 1948.

Le premier volume du grand travail de M. le chanoine Fournier, que nous avons annoncé en son temps (*Ami*, 1948, p. 48) a reçu un accueil si chaleureux que ses lecteurs réclamaient impatiemment la suite. Mais les imprimeurs ne se hâtent, par le temps qui court, qu'avec une mystérieuse lenteur. Si bien que voici seulement le t. II, près d'un an après le t. I.

Ce dernier, après une rapide étude d'ensemble sur l'histoire des plantes médicinales, comportait deux importants chapitres qui ne se rencontrent dans aucun ouvrage analogue et de nature à rendre les plus grands services. Le 1er de ces chapitres, tableau détaillé de la flore médicinale française, est un classement, par familles, par genres et par espèces, de toutes les plantes de notre pays, utilisées ou utilisables en thérapeutique, autrement dit la liste méthodique des « plantes qui guérissent ».

Le second chapitre, d'une application pratique encore plus immédiate, permet au premier venu, en cheminant dans les sentiers d'un certain nombre de tableaux analytiques simples et clairs, d'arriver, très facilement, à trouver le nom correct, s'il l'ignore, de toutes et chacune des 1.500 plantes étudiées dans l'ouvrage.

Ensuite seulement s'ouvre le *Dictionnaire des Plantes Médicinales et Vénéneuses de la France*, par la notice consacrée à l'*Abricotier*, pour s'achever sur *Coloquinte*. Le t. II continue donc l'ordre alphabétique de *Consoude* à *Melon* [1].

Il étudie quelque 400 espèces, quelques-unes d'importance primordiale. Nous ne pouvons songer à les énumérer ; d'autre part ces pages, si riches de renseignements, ne peuvent se résumer. Nommons seulement la *Grande Consoude*, si précieuse, avec son allantoïne, pour réparer les lésions tant internes qu'externes, tant traumatiques qu'organiques ; le *Cresson*, qui a si souvent enrayé des phtisies commençantes ; les diverses *Digitales*, auxquelles sont consacrées 20 grandes pages nourries de faits ; l'*Epine-vinette*, si bienfaisante pour le foie ; la *Reine des prés* (Filipendule), recours incomparable des rhumatisants et des œdémateux ; les *Frênes*, irremplaçables pour les arthritiques ; les *Fumeterres*, puissants sur le foie, les voies urinaires, les affections cutanées ; le *Genêt à balais*, dont la cendre fournit le fameux diurétique de Madame Fouquet ; les *Gentianes*, ces modificatrices du métabolisme puissamment reconstituantes (aux doses voulues !) ; le *Gui*, l'hypotenseur incomparable, supérieur au nitrate de soude et à la trinitrine ; les *Mauves*, et les *Menthes*, et la *Mélisse*, et les *Lamiers*, et bien d'autres encore.

Rien d'ailleurs de moins rébarbatif que ces exposés. On sent, et on partage, le plaisir qu'à certainement éprouvé l'auteur à les écrire. Partout les détails les plus techniques s'allient à un style preste, varié, animé, transparent.

Or ces détails techniques, qui constituent tout le fond solide du livre, sont extrêmement précieux, et par la multiplicité des aspects auxquels ils répondent, par le sens pratique, qui, toujours, préside à leur expression, et par le fait qu'on les chercherait vainement réunis dans aucun autre ouvrage.

Il n'est pas sans intérêt de savoir ce que l'Antiquité, orientale, grecque ou romaine, a pensé de telle plante en particulier et quel parti elle en tirait. De même pour le Moyen Age, qui ne connaissait guère d'autres remèdes que les plantes. De là ces introductions historiques, au début de chaque article. Ne nous imaginons pas que tout ce passé n'ait été qu'ignorance et sottise ! Nous pouvons en tirer profit aujourd'hui encore. Plus d'un remède récemment entré dans la pratique médicale était connu des empiriques, guérisseurs, bonnes femmes, depuis des siècles : tels le Gui, l'Adonis de printemps, la Reine des prés, le Muguet, etc.

A l'historique, succède une brève et pittoresque description de la plante, appuyée, quand cela est utile, d'une gravure remarquablement explicite, à la fois élégante et rigoureusement scientifique de sorte qu'il n'y a vraiment pas de difficulté à reconnaître le végétal dont il s'agit. Le premier venu — *experto crede* — peut en faire l'expérience convaincante.

Vient ensuite l'exposé détaillé des propriétés, toujours expressément étayé sur l'expérience de chacun des praticiens qui en a affirmé l'efficacité.

Car, si la médecine, depuis un siècle, a recouru le plus souvent aux drogues chimiques, il ne faut pas oublier qu'elle possède des siècles d'expérience phytothérapique et que de grands esprits, parmi les médecins d'aujourd'hui, constatent le nombre sans cesse croissant des malades qui cherchent la guérison près des adeptes de la médecine par les plantes...

D'où vient la supériorité de la plante sur les drogues, même sur celles que l'on en tire ? De ce que la plante est un composé équilibré, dont les éléments se complètent harmonieusement et se contrebalancent. « Qui ne sait, écrivait l'Anglais Thomas Cristy, que la Digitale et le Strophanthus sont, non seulement plus maniables, mais plus efficacement diurétiques que la digitaline et la strophantine ? » Il n'est pas facile de remplacer « les simples » dans les maladies chroniques et les états qui s'en rapprochent. Même dans les maladies aiguës elles apportent souvent une aide inestimable, employées à bon escient, sous les formes les plus utiles et aux doses et proportions nécessaires. Tout cela est minutieusement précisé dans cet ouvrage, qui constituera vraiment le « Trésor de la santé ».

Ce n'est pas tout. En apiculteur avisé, l'auteur a soigneusement indiqué, pour chaque espèce, son degré d'intérêt pour l'apiculture.

Si bien que, l'ouvrage, en plus de sa portée thérapeutique, forme l'une des meilleures initiations à la botanique tant théorique que pratique. Il peut, pour l'immense majorité des lecteurs, remplacer une *Flore analytique*, puisqu'un total de 1.500 plantes représente un bagage botanique peu commun aujourd'hui. Et de plus il fournit aux apiculteurs des bases solides pour la connaissance des fleurs dont ils tirent toute leur précieuse récolte.

Abbé Thellier de Poncheville. — **Notre célibat.** — In-12 de 48 p. — Paris, Procure générale du clergé.

Dans cette nouvelle apologie du célibat ecclésiastique, l'auteur formule avec une grande délicatesse de pensée les arguments traditionnels justifiant la discipline de l'Eglise. Les objections soulevées par les incrédules sont ensuite réfutées d'une manière péremptoire en des réponses où une pointe d'ironie agrémente l'argumentation. Le débat s'élève pour terminer : des écrivains non suspects apportent leur témoignage en faveur de la nécessité et de la noblesse de la continence sacerdotale, tandis que des confidences nous révèlent les sublimes compensations accordées par Dieu au sacrifice des affections humaines.

La présente brochure fortifiera dans l'âme des prêtres le sentiment qu'ils sont des privilégiés et elle éclairera « les sympathisants du dehors qu'intrigue ce problème ».

[1] Les éloges n'ont pas manqué, ni les lettres témoignant de la satisfaction des heureux acquéreurs de ce nouveau Cazin, aucun d'eux n'ignorant qu'épuisé en ses cinq éditions, le vieux manuel de Cazin est depuis longtemps introuvable.

Citons parmi les éloges décernés à cet ouvrage, tant à l'étranger (Milan, Madrid, Rio-de-Janeiro, Louvain, etc.) qu'en France même, le suivant :

Dans *Strasbourg médical* (25 déc. 1947), le Dr Hanns écrivait : « Les bons traités de botanique médicale se comptent ; parmi eux celui de Fournier tient certainement la tête : Fournier est actuellement, je crois, le meilleur botaniste de France ».

IMPRIMATUR

Lingonis, die 5 octobris 1948

Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le gérant : A. Bordet.

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUES

publié en 160 fascicules par MM. DE MEYER et VAN CAUWENBERGH

La publication vient de reprendre : Le N° 63, Camaldules - Cantabri est paru ; il est fourni aux abonnés au prix de 333 fr. franco. Les N^{os} 1 à 63 valent 6.800 francs. Les nouveaux abonnements sont reçus.

AVIS IMPORTANT. — *Les personnes qui possèdent déjà les 62 premiers fascicules (ou même seulement une partie de ceux-ci) et qui désirent continuer à recevoir l'ouvrage sont priées de bien vouloir prévenir les éditeurs. Toutes les séries peuvent être complétées.*

LETOUZEY et ANÉ, 87, boulevard Raspail - PARIS (VI^e)

FONDERIE DE CLOCHES DE PARIS - BAGNOLET

BLANCHET et C^{ie}

57, Av. Gambetta
BAGNOLET
(Seine)

FOND
ACCORDE
REPARE
ELECTRIFIE

LES CLOCHES
de toutes dimensions

STATUES RELIGIEUSES - CHEMINS DE CROIX - CALVAIRES

en terre cuite, plâtre durci, carton romain, fonte de fer
AMEUBLEMENT D'EGLISE
L'UNION ARTISTIQUE, à Vaucouleurs (Meuse)
Les plus vastes Ateliers d'ART RELIGIEUX du monde

A. PIERSON, Directeur. *Catalogues adressés sur demande*

HORLOGES POUR EGLISES ET TOUT EDIFICE
L. TERRAILLON & Cie — PERRIGNY (Jura)

PREMIERE MAISON FRANÇAISE
HORLOGES A REMONTAGE ELECTRIQUE
DISTRIBUTION ELECTRIQUE DE L'HEURE
CARILLONS AUTOMATIQUES et A CLAVIER
— — CADRANS TOUS STYLES — —

LE MISSEL POUR LES JEUNES

ET POUR CEUX QUI VEULENT PRIER ENSEMBLE

SERVICE DU MISSEL, 26, rue de la Croix-Bosset, SEVRES (S.-et-O.)

Le Missel des Catéchismes, des Collèges, des Paroisses... fournit *TOUS LES TEXTES DU PROPRE*, dans une traduction à la fois fidèle et assimilable,

comprend : *l'ordinaire de la Messe, le Propre du Temps, les grandes Fêtes, les Messes du Commun, les Sacrements, les Vêpres, Complies et Salut*, 100 *cantiques et le Kyriale*.

OUVRAGE très recommandé par plusieurs Evêques, et adopté dans de nombreux diocèses (Paris, Versailles, Chartres, Lille...).

Plus de 150.000 exemplaires de l'édition ordinaire ont été vendus depuis un an.

PRIX :

Edition ordinaire :
Série A : 70 frs.
Série B : 100 frs.
Abrégé : 20 frs.

Edition de luxe :
A partir de 325 frs., selon les reliures.

VÊTEMENTS ECCLESIASTIQUES

Maisons DELANNOY - Vve RIF réunies
MASSON & C^{ie}, Successeurs
38, rue St-Sulpice, PARIS (VI^e)

Autels, Chaires à Prêcher, Appuis de Communion, Bénitiers, etc.
Maison de confiance fondée en 1820

BARRAU-RUFFAT

TOULOUSE (Haute-Garonne)
BUREAUX et ATELIERS : 26, rue des Potiers, 26